

- Le guide -

# ÉVALUER SON IMPACT DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE / PRISON

Construire une démarche d'évaluation adaptée  
aux enjeux du secteur pénal et carcéral

2022

ACT'ICE 

Possible   
S'ENGAGER POUR DONNER DU SENS À LA PEINE

RONALPIA  
entreprendre  
pour les fragilités

En partenariat avec :

**Kimso**

# ÉDITO

Comment évaluer l'impact social de ma structure? Pour certain·e·s, cette question rime avec contrainte ; pour d'autres, elle évoque des concepts abstraits ou un idéal difficile à atteindre par manque de temps et de savoir-faire.

En effet, qu'on parle d'impact ou d'utilité sociale, la méthode de l'évaluation reste encore peu accessible aux petites structures.

Pourtant évaluer son action, c'est consolider son projet, s'assurer qu'on atteint ses objectifs, ajuster ses méthodes, impliquer et recueillir la parole des personnes concernées. Évaluer c'est aussi valoriser son impact et mobiliser à la fois ses équipes et partenaires, notamment financiers.

Mais l'évaluation reste un outil, et utilisée comme arbitrage financier sans être contextualisée ou adaptée aux enjeux des acteur·ice·s de terrain, elle peut s'avérer contre-productive.

Dans le secteur de la justice, l'évaluation est d'autant plus complexe que les données manquent, et que l'insertion et la prévention de la récidive des personnes condamnées relèvent d'un travail d'équilibriste. En effet, les personnes passées par la case justice-prison cumulent souvent les problématiques d'insertion sociale, professionnelle et sanitaire, généralement aggravées par l'incarcération. Accompagner une personne sortant de prison dans son retour à l'autonomie et au droit commun est un processus souvent long et multifactoriel, à l'image du processus de sortie de la délinquance. Aussi, si l'insertion est une suite de petites avancées et ne peut être binaire, il est important, pour les personnes et les structures d'insertion qui les accompagnent, de pouvoir se doter d'un discours et d'outils pour l'expliquer et valoriser en interne ainsi qu'auprès de leurs partenaires les étapes franchies.

Nous avons donc souhaité contribuer à outiller ces structures, dans la continuité du travail que nous faisons depuis 3 ans avec Act'ice pour accompagner associations et entreprises sociales à développer des projets d'insertion dans le secteur carcéral.

Grâce à une démarche collective, tant dans son portage que dans sa réalisation, pendant 1 an et demi et grâce à l'expertise de Kimso, nous avons donc formé un groupe pilote de 6 structures à l'évaluation d'impact et à la mise en place de leur propre mesure. L'objectif : construire et expérimenter un outil d'évaluation qui sera ensuite diffusé au secteur. Cette démarche de formation-action est d'autant plus inédite que ce groupe est composé de 5 associations et du Ministère de la Justice, représenté par l'Agence de l'insertion professionnelle des personnes condamnées (ATIGIP), permettant ainsi de favoriser le partage de pratiques et le dialogue entre partenaires rencontrant des enjeux et contraintes bien spécifiques.

Avec cette première base d'indicateurs d'évaluation et ce guide mis à disposition du secteur justice, nous souhaitons ainsi outiller les structures pour qu'elles se réapproprient la démarche et construisent une évaluation qui serve leurs pratiques, leurs publics et leur pérennité. Sans être normatif ni exhaustif, cet outil vise donc à inspirer et à démocratiser l'évaluation. Nous souhaitons par ce biais donner à voir et valoriser la richesse et l'impact collectif généré par les initiatives du secteur pour donner envie à d'autres associations et d'autres financeurs de s'adresser à ces publics. Car trop peu visible, souvent fantasmé et difficile d'accès, notre secteur pénal et carcéral a besoin du regard et de l'aide de la société civile pour accompagner les personnes condamnées à retrouver durablement leur place dans la société.

## PAROLES DE PARTENAIRES ACT'ICE

« Le projet de référentiel d'impact social a le mérite de démocratiser le sujet de l'évaluation, si complexe et chronophage pour les associations, et de proposer une méthode de qualité et pas-à-pas, co-construite avec et pour les acteurs intéressés. Une démarche collective plus que bienvenue et nécessaire !

Si l'objectif premier est d'améliorer les pratiques des associations accompagnant des personnes sous-main de justice, le guide peut tout à fait être utilisé par d'autres acteurs de l'ESS travaillant sur des volets de l'insertion socio-professionnelle (logement, emploi, santé...), ces enjeux étant communs mais souvent difficiles à évaluer car liés aux conditions de vie et au bien-être des personnes. »

**Delphine Chomiol,**

Responsable des partenariats nationaux,  
Fondation Crédit Coopératif, partenaire financier  
et opérationnel du projet

« L'Administration Pénitentiaire soutient le programme Act'ice en ce qu'il constitue une sorte d'incubateur qui aide les porteurs de projet s'intéressant aux « publics justice » à se professionnaliser. En complémentarité à ce programme, la démarche d'évaluation d'impact social, telle que formalisée à travers ce guide et le référentiel justice, est également particulièrement intéressante en ce qu'elle constitue un cadre méthodologique commun permettant de mesurer le bénéfice d'une action sur ces participants et l'atteinte des objectifs fixés. Cette démarche constitue donc un réel enjeu pour orienter et ajuster au mieux l'action des partenaires justice vers les projets qui nous semblent être les plus adaptés et les plus porteurs, dans une optique de réinsertion et de prévention de récidive. »

**Patricia Théodose,**

Adjointe à la Sous-Directrice de l'Insertion et de la  
Probation, Direction de l'Administration Pénitentiaire

## VERBATIMS SUR LA VISION DE L'ÉVALUATION D'IMPACT PAR LES PORTEURS DE PROJETS

« C'est une boussole pour nous montrer le chemin, vérifier qu'on va dans le bon sens, nous réorienter si ça n'est pas le cas, prouver ce qu'on sait faire. »

« Ça remet un pied d'égalité avec les bénéficiaires : ils se sont sentis valorisés qu'on leur pose des questions. »

« L'impact c'est remettre [les bénéficiaires] au cœur [...], mettre en valeur ce que l'on fait nous et les mettre en valeur eux. »

# SOMMAIRE

Présentation des acteurs à l'origine du présent guide et du « référentiel justice » .....	6
Présentation des 6 structures ayant participé à la démarche de co-construction du référentiel justice .....	7
Mode d'emploi du « référentiel justice » et du présent guide .....	8
<b>Etape 1 : définir sa théorie du changement .....</b>	<b>10</b>
La chaîne de valeur de l'impact social .....	10
La cartographie des parties prenantes.....	13
La carte des effets .....	15
Boîte à outils : la carte des effets pour les projets qui accompagnent des PPSMJ .....	17
<b>Etape 2 : évaluer son impact social et choisir la méthode adaptée .....</b>	<b>20</b>
Le cadrage et le périmètre de l'évaluation .....	20
Le choix des méthodologies d'évaluation d'impact.....	22
Le protocole d'évaluation .....	23
<b>Etape 3 : focus sur la méthode quantitative (approche par indicateurs) : construire son référentiel d'évaluation à partir de la carte des effets .....</b>	<b>26</b>
Les données de profil sur les PPSMJ.....	26
Boîte à outils : les données de profil de référence pour les PPSMJ .....	28
Le référentiel d'évaluation .....	28
Exemple : zoom sur une catégorie d'effets du « référentiel justice », la continuité du parcours dedans-dehors et la sortie non sèche .....	30
<b>Etape 4 : le questionnaire, le structurer et l'administrer.....</b>	<b>32</b>
La structuration du questionnaire.....	32
La diffusion des questionnaires .....	35
Le suivi et pilotage des relances .....	39
<b>Etape 5 : analyser, interpréter et valoriser les données collectées.....</b>	<b>40</b>
L'analyse des données collectées .....	40
L'interprétation des données collectées.....	45
La valorisation des données collectées .....	46
Conclusion.....	49
Boîte à outils .....	50
Indicateurs de profil .....	50
Référentiel justice : référentiel commun d'indicateurs.....	52

## PRÉSENTATION DES ACTEURS À L'ORIGINE DU PRÉSENT GUIDE ET DU « RÉFÉRENTIEL JUSTICE »



Act'ice est un programme d'accompagnement lancé en 2018 par les associations Possible et Ronalpia pour professionnaliser, favoriser la coopération et l'innovation des projets et structures dédiées à la réinsertion des personnes condamnées (via des séminaires de formation, de l'accompagnement individuel, des parrainages de l'administration pénitentiaire, des rencontres avec des financeurs et avec l'écosystème justice). Depuis sa création, Possible et Ronalpia y ont associé plusieurs autres programmes et outils complémentaires comme le guide justice d'évaluation d'impact pour soutenir l'entrepreneuriat dans le secteur de la justice pénale, afin que les solutions d'insertion pour les personnes condamnées soient plus nombreuses, solides et diversifiées.



Ronalpia accompagne les entreprises sociales en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2013. Sa mission est de détecter, sélectionner puis accompagner ces entreprises sociales dans leurs territoires, à différents stades de développement : création, consolidation & changement d'échelle. Ronalpia réunit les conditions afin que ces entreprises se déploient et maximisent leur impact social. Les entreprises sociales construisent des solutions pérennes, réalistes et à impact positif pour nos territoires. Ronalpia décide de faire confiance à ces hommes et ces femmes qui entreprennent au service de personnes ou de territoires fragilisés. Intrépides, ils changent le quotidien d'une personne, ils renouvellent la dynamique d'un territoire, ils innovent pour répondre aux enjeux de société (éducation, santé, justice, lien social etc.). En 2022, Ronalpia fédère, autour des 400 entreprises sociales accompagnées, une équipe de 23 personnes et un écosystème de 90 partenaires ainsi que 150 accompagnateurs et experts.



Possible est une association nationale reconnue d'intérêt général. Depuis 2014, Possible agit pour rendre plus accessible l'information et l'engagement citoyen dans le secteur pénal et carcéral. L'objectif : permettre à la société civile de participer à la réinsertion des personnes condamnées. Pour cela, l'association conçoit et anime des interventions ludiques et pédagogiques de sensibilisation pour le grand public, les jeunes et les entreprises (plus de 600 personnes sensibilisées en 2021 à la réalité de ce secteur et aux possibilités d'engagement). Possible accompagne également associations et structures d'insertion à monter des projets dédiés à la réinsertion des personnes condamnées via une communauté nationale d'entraide et de partage et via le programme Act'ice porté avec Ronalpia (27 projets accompagnés entre 2018 et 2022) et ses différents outils au service de l'entrepreneuriat dans le secteur de la justice.



Kimso est un cabinet pionnier de conseil et d'évaluation en impact social créé en 2014 et labellisé B-Corp depuis 4 ans. Il accompagne les associations, fondations et entreprises à finalité sociale à comprendre, mesurer et améliorer les effets de leurs actions au service de l'intérêt général. Kimso a développé une expertise thématique et méthodologique avec près de 250 missions réalisées pour plus de 120 clients en France comme à l'international. Son équipe pluridisciplinaire compte 20 consultants qui accompagnent les structures à construire et mettre en oeuvre leur stratégie d'évaluation à travers de la formation ou un accompagnement sur mesure. En 2021, Kimso a lancé la plateforme digitale Impact Tools pour outiller les structures désireuses d'évaluer leur impact de façon autonome.

## PRÉSENTATION DES 6 STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ À LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DU RÉFÉRENTIEL JUSTICE

Si le référentiel a été conçu par et pour les associations accompagnant des personnes sous main de justice, son contenu et les effets détaillés sont complètement utilisables et adaptables à d'autres acteurs de l'action sociale ou de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), qui accompagnent des personnes en situation de précarité ou éloignées de l'emploi. A part quelques spécificités liées au public, les effets et la démarche d'évaluation sont bien les mêmes.



**CodePhenix** est une association qui s'attaque à la problématique de la récidive des sortants de prison par le prisme du retour à l'emploi. L'objectif est de permettre à des détenus de pouvoir décrocher un emploi de développeur web à leur libération. Pour cela, des promotions de 8 apprenants suivent une formation de 6 mois et ont une expérience professionnelle de 3 mois en détention dans une agence web dédiée.



**Permis de Construire** accompagne des personnes placées ou passées sous main de Justice. Le parcours proposé vise à travailler 4 piliers : l'insertion sociale, le développement personnel, la santé physique, le champ professionnel et de l'activité sociale. La responsabilité totale donnée au "pilote" (les personnes accompagnées sont appelées ainsi car pilotes de leur vie, de leur situation, de leurs projets) est la spécificité de l'accompagnement.



**Tremplin Homme et Patrimoine** propose à des détenus en fin de peine (en placement extérieur) la conduite d'opérations de restauration du patrimoine (de l'étude préalable à la réalisation en passant par la construction du projet). L'objectif consiste à limiter les risques de récidive, à lever les freins sociaux et à trouver un emploi stable.



**Auxilia** propose des formations par correspondance aux personnes détenues partout en France et ce, grâce à l'engagement de bénévoles. Les « formateurs à distance » bénévoles accompagnent des remises à niveau surtout dans les compétences de base : français, maths, langues... Chaque parcours est individualisé : les formateurs adaptent leurs apports selon le rythme des échanges avec l'apprenant, en fonction de ses centres d'intérêts, ses projets et des matières choisies.



Le Programme Devenirs des **Foyers Matter** accueille 15 personnes orientées par les SPIP sous la mesure du «placement extérieur». Ces personnes sont hébergées en colocation dans des appartements loués aux bailleurs sociaux de la métropole lyonnaise. Le chef de service et les référents de parcours en insertion socio-professionnelle les accompagnent au quotidien dans leurs démarches d'ouverture de droits, de suivi de leur parcours de santé et d'accès à l'emploi.



**L'ATIGIP** a lancé un projet pilote de formation e-learning en détention préparant au titre professionnel de cuisinier, avec L'Atelier des Chefs. Les détenus participants gèrent de manière autonome le suivi des cours et la réalisation des plats. Au terme de 4 à 6 mois de formation, selon le rythme de chacun, les candidats pourront prétendre au titre professionnel de cuisinier. Ils passeront leurs examens en détention.

## MODE D'EMPLOI DU PRÉSENT GUIDE D'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL ET DU « RÉFÉRENTIEL JUSTICE »

### GENÈSE DU « RÉFÉRENTIEL JUSTICE » ET DU PRÉSENT GUIDE

Les 6 structures présentées précédemment ont bénéficié d'une formation-action à l'évaluation d'impact social animée, sur plusieurs mois, par le cabinet Kimso. Au travers de cet accompagnement, chaque projet a pu être accompagné étape par étape pour définir le cadre théorique et méthodologique de son évaluation d'impact social et construire ses propres indicateurs et questionnaires.

A partir de ces démarches individuelles d'évaluation, un travail collectif de capitalisation a été réalisé permettant de construire une carte commune des effets et un référentiel commun d'indicateurs ciblés sur les effets des projets auprès des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) accompagnées. Ce travail de capitalisation a également permis d'identifier les enjeux spécifiques aux projets intervenant auprès de PPSMJ dans le déploiement d'une démarche d'évaluation et de repérer les risques et bonnes pratiques liés aux démarches engagées par les 6 projets pilotes.

Ce travail de capitalisation s'est appuyé sur les impacts qui avaient été identifiés et cartographiés par les structures participantes et sur leurs retours d'expérience. Il a été enrichi par des échanges avec Act'ice et ses partenaires pour tenir compte de leurs perceptions des enjeux du secteur et des projets qu'ils ont l'habitude d'accompagner et de soutenir.

### LES RESSOURCES CLÉS PROPOSÉES :

- La carte commune des effets (cf. page 17) a émergé du travail de capitalisation à partir des cartes des effets spécifiques à chacun des 6 projets. Elle présente une liste d'effets et d'impacts qui sont regroupés dans des grandes catégories. La majorité des effets concernent les PPSMJ, et peuvent aussi bien être des personnes accompagnées en milieu fermé que des personnes accompagnées en milieu ouvert. Cependant, quelques effets sont spécifiques aux personnes incarcérées.
- Le référentiel commun d'indicateurs (cf. page 52) propose des formulations d'indicateurs et de questions à poser (avec modalités de réponses) pour les impacts de la carte commune des effets qui concernaient le plus de projets parmi les 6 et pour lesquels il était possible de proposer une formulation générique.
- Le présent guide explicite comment utiliser la carte commune des effets et le référentiel commun d'indicateurs. Il retrace et détaille plus globalement, de façon exhaustive, l'ensemble des étapes associées à la mise en œuvre d'une évaluation, de la phase de cadrage à la phase d'analyse des données et de valorisation des résultats. Le guide valorise aussi l'expérience des 6 projets ayant été accompagnés sur leur démarche d'évaluation d'impact social : des bonnes pratiques ainsi que des cas concrets complètent chaque étape présentée dans le guide.



## À QUI S'ADRESSENT CE GUIDE ET LE RÉFÉRENTIEL ASSOCIÉ ?

Ce guide et le référentiel d'évaluation d'impact associé s'adressent à tout porteur de projet accompagnant des **personnes placées<sup>1</sup> sous main de justice** dans leur réinsertion sociale et qui souhaiterait **s'initier et mettre en œuvre plus facilement la démarche d'évaluation d'impact social**.

Ce guide peut, de manière plus générale, servir à tout acteur qui accompagne des personnes en situation de précarité ou éloignées de l'emploi.

Quel que soit le niveau de maturité du projet ou de la structure, la démarche de réflexion et de questionnement autour de son impact social est intéressante. C'est un appui au pilotage de l'action pertinent à chaque étape de votre projet :

- pour poser les bases de son action, mieux dire les changements et l'impact social qu'on cherche à atteindre et comment il se traduira ;
- pour pouvoir vérifier si on atteint bien ses ambitions et ainsi confirmer ou non la pertinence d'une expérimentation ;
- pour suivre dans la durée son action et pouvoir l'ajuster selon si les effets effectivement observés sont en phase ou non avec les objectifs prévus ;
- pour mieux donner à comprendre et à voir ce qu'apporte le projet sur ses parties prenantes et ainsi pouvoir mobiliser des partenaires clés ;
- et surtout pour se donner les moyens de prendre en compte les retours des personnes accompagnées sur ce que leur apporte votre accompagnement.

La mise à disposition de ces 3 outils complémentaires (guide, carte des effets, référentiel d'indicateurs) a pour ambition de vous permettre de vous lancer dans une démarche d'évaluation en étant guidé étape par étape. Vous pourrez capitaliser sur les travaux issus des 6 projets pilotes. Vous gagnerez ainsi du temps sur certaines étapes de l'évaluation et vous pourrez éviter certains écueils qui pourraient complexifier votre démarche.

S'engager dans cette démarche suppose néanmoins d'anticiper les moyens nécessaires : une démarche d'évaluation s'inscrit dans un temps long (3 à 6 mois minimum). Elle suppose de dégager des ressources internes : idéalement, un binôme pour piloter la démarche susceptible d'être mobilisé a minima 20 jours. Cela implique aussi de pouvoir articuler la démarche avec les équipes internes (mobilisation ponctuelle des salariés, bénévoles, CA), et bien entendu de pouvoir solliciter les parties prenantes ciblées par l'évaluation.

## COMMENT UTILISER CE GUIDE ET LE RÉFÉRENTIEL ASSOCIÉ ?

Vous pouvez suivre pas à pas les différentes étapes présentées dans ce guide. A la fin de chaque étape, une liste récapitulative des actions à mettre en œuvre permet de faire le point sur les avancées pour aborder sereinement l'étape suivante.

Ce guide décline la démarche d'évaluation sur une partie prenante, les personnes placées (ou anciennement placées) sous main de justice, qui sont les bénéficiaires de l'action évaluée. En effet, les bénéficiaires sont souvent la première partie prenante prioritaire quand il s'agit de conduire une évaluation d'impact social. Toutefois, rien ne vous empêche de reproduire cette démarche, dont le cheminement demeure identique, sur d'autres parties prenantes impactées par votre action (bénévoles, SPIP...).

1. Ou anciennement placées sous main de justice

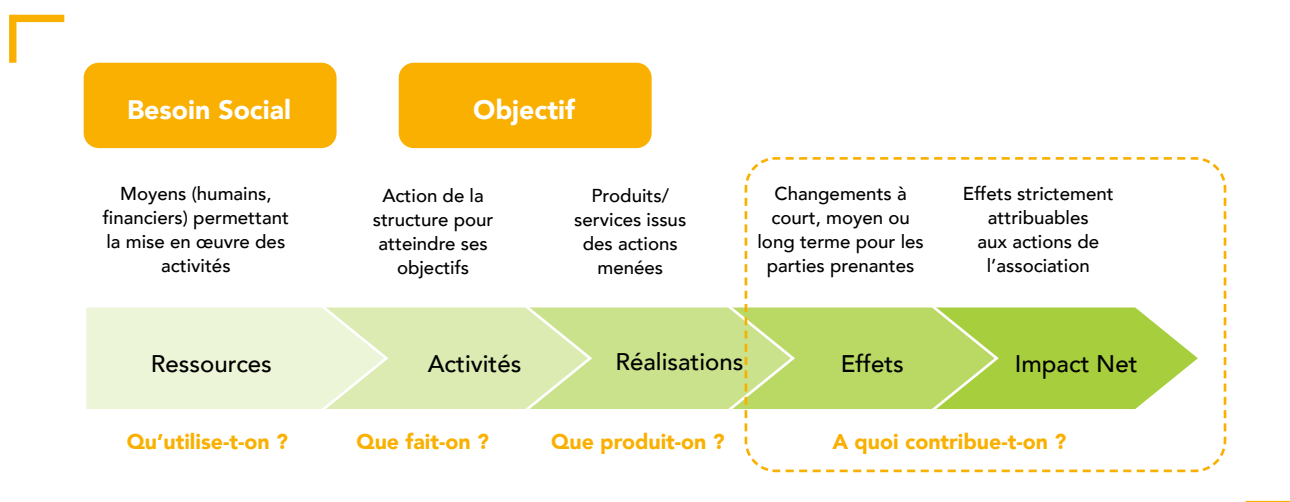
## Étape 1

# DÉFINIR SA THÉORIE DU CHANGEMENT

Bien qu'étant un terme de plus en plus employé, « l'impact social » ne fait pas l'objet d'une définition juridique ou normée. L'impact social d'une action peut être défini comme **l'ensemble des effets** de cette action (évolutions, inflexions, changements, conséquences, ruptures) tant sur ses **parties prenantes externes** (bénéficiaires, usagers, clients) **directes** ou **indirectes** de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général<sup>2</sup>.

## LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'IMPACT SOCIAL

La première étape d'une démarche d'évaluation consiste à comprendre les différentes étapes qui vont permettre de générer de l'impact social en formalisant sa **chaîne de valeur de l'impact**.



La question de l'impact social est pertinente pour toute organisation qui adresse un **besoin social**, **soit la première étape de la chaîne de valeur de l'impact social**. Pour définir la nature, les caractéristiques et le périmètre du besoin social auquel vous répondez, voici quelques questions qui peuvent guider la réflexion<sup>3</sup> :

1. Quel est le problème ?
2. Pourquoi est-ce un problème ?
3. Quelles sont les causes de ce problème ?
4. Quelle est l'ampleur de ce problème ?
5. Dans quelle mesure est-il urgent d'y trouver une réponse ?

2. Définition du Conseil supérieur de l'ESS

3. Source : L'entreprise sociale a (aussi) besoin d'un business plan, Thierry Sibieude et Marie Trellu-Kane

Par exemple, pour un projet proposant une activité professionnelle en détention, le besoin social pourrait être formalisé et explicité de la manière suivante :

- Constat : *Une minorité de personnes a accès à la possibilité de travailler en détention et cette part n'a cessé de diminuer : elle est passée de quasi 50% de personnes employées au début des années 2000, à 28% en 2018<sup>4</sup>*
- Pourquoi est-ce un problème ? *Une personne occupant un emploi au moment de l'incarcération a un risque moindre de récidive qu'une personne sans emploi : le taux de re-condamnation est respectivement de 55% contre 61%<sup>5</sup>*

Bien savoir définir le besoin social sur lequel vous cherchez à intervenir est essentiel pour la suite parce que l'évaluation visera à savoir si tous les efforts déployés permettent bien d'obtenir des effets qui viennent apporter une réponse à ce besoin social !



## ZOOM JUSTICE

Dans le secteur de la réinsertion des PPSMJ, il peut être particulièrement intéressant de bien documenter la nature et les caractéristiques du besoin social. En effet, la nécessité d'accompagner les PPSMJ dans leur réinsertion peut **ne pas toujours être perçue comme prioritaire par vos différents interlocuteurs et potentiels partenaires**. Une étude IFOP réalisée en 2018 auprès d'un échantillon représentatif de la population française sur leur perception de la prison fait ressortir que :

- 50% des Français trouvent que les détenus sont trop bien traités dans les prisons.
- 49% des Français considèrent que la prison doit avant tout priver les détenus de liberté tandis que 45% estiment que la prison doit avant tout préparer la réinsertion des détenus dans la société.

Dès lors, vous avez intérêt à vous appuyer sur des sources et études existantes qui peuvent venir préciser la nature du besoin social que vous adressez et mettre en valeur la pertinence des objectifs associés à votre action.

Si vous proposez de la formation en détention et que vous intervenez auprès de publics en **situation d'illettrisme ou allophones**, sachez qu'ils sont considérés comme « prioritaires » pour l'éducation en détention par les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, ce que vous pouvez donc valoriser.

4. Source : « Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison », Emmaüs-Caritas, 2021

5. Source : « Les taux de récidive : principaux enseignements », Annie Kensey.

En évaluation d'impact social, on distingue bien les « réalisations », les « effets » et les « impacts nets » qui correspondent à des étapes différentes de la chaîne de valeur de l'impact.

Les **réalisations** permettent de rendre compte et de comptabiliser ce qui est produit par votre structure. Ex : nombre de personnes placées sous main de justice accompagnées, nombre d'heures d'accompagnement en détention ... Les effets correspondent eux aux **changements** constatés suite à la mise en œuvre des réalisations. **L'évaluation d'impact social ne s'intéresse pas seulement aux réalisations mais aussi et surtout aux effets.**

### ● Un cas concret : les premières étapes de la chaîne de valeur de l'impact d'Auxilia

#### Quel est le problème ? A quel besoin social souhaitez-vous répondre ?

**Constat 1** : des difficultés d'insertion à la sortie et des sorties «sèches» avec un risque de récidive. Après une détention, 63% des sortants sont recondamnés dans les 5 ans (OIP).

**Constat 2** : un manque d'offre de formation en détention : certaines personnes détenues n'ont pas accès au centre scolaire ou à la formation, 25% des personnes détenues sont en situation d'illettrisme contre 10% dans la société française, 2/3 des personnes détenues sont sans qualification (enquête Emmaüs).

**Constat 3** : un manque de liens sociaux causés par l'enfermement ; une forme de «misoère» intellectuelle, un désœuvrement lié au fait que peu d'activités soient accessibles.

#### Que veut-on y faire ? Quels sont les objectifs du projet pour répondre à ce besoin ?

**Objectif 1** : permettre à chaque personne détenue d'avoir accès à une formation par correspondance, un enseignement personnalisé aux besoins exprimés et d'acquérir de nouvelles compétences / connaissances.

**Objectif 2** : Permettre aux apprenants d'entrer dans un lien soutenant avec un formateur bénévole, avec l'attente de bénéfices «secondaires» : ouverture aux autres, estime de soi, confiance en soi, projection vers l'avenir, autonomie, «bien-être»...

**Objectif 3** : Permettre à la personne détenue de préparer la sortie dès les premiers jours d'incarcération en se donnant des objectifs accessibles et encourageants.

#### Quelles sont les ressources que vous exploitez ?

- 800 bénévoles formateurs
- Une équipe de 5 salariés
- Des partenariats financiers dont une convention pluriannuelle avec la DAP
- Des dons et legs
- La collecte de la taxe d'apprentissage
- Du mécénat de compétences
- Le réseau de prescripteurs qui orientent les personnes détenues vers Auxilia : RLE, SPIP, etc.

#### Quelles activités déployez-vous ?

- Formation individualisée par correspondance
- Visite des apprenants en détention par les correspondants de prison
- « Modules courts » (moins de 6 mois) par correspondance
- Formation en présentiel par des bénévoles Auxilia dans les centres scolaires
- Collaboration avec une association dans 3 maisons d'arrêt sur un parcours d'accompagnement « dedans-dehors »

#### Quelles sont vos réalisations ?

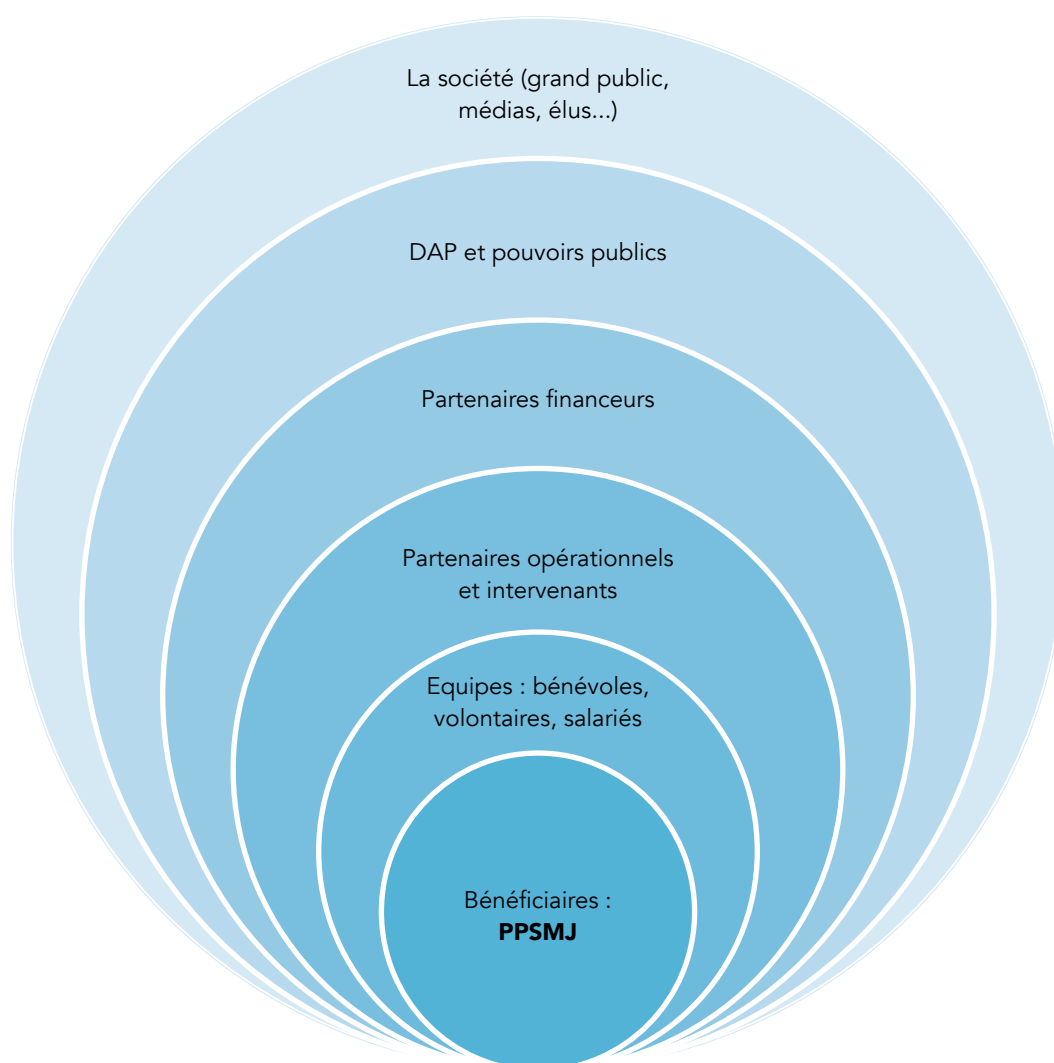
- 1600 apprenants en 2020 vs. 2000 en 2019
- Animation d'un réseau de 800 bénévoles (entre 50 et 100 nouveaux bénévoles par an)
- 15000 courriers envoyés par an
- Des apprenants présents dans 150 établissements

Après avoir clarifié le besoin social et les efforts mis en œuvre, vous allez pouvoir vous interroger sur les effets associés à cette intervention et les formaliser.

## LA CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Se poser la question de l'impact social revient à se demander « *mon action, elle change quoi pour qui ?* ». Cartographier vos parties prenantes consiste à répondre à cette question en répertoriant tous les individus ou groupes d'individus sur lesquels votre projet génère des changements.

En évaluation d'impact social, on peut distinguer les parties prenantes « **directes** » (directement influencées par votre action) des parties prenantes plus « **indirectes** » (influencées car les parties prenantes directes le sont). Le schéma suivant hiérarchise des exemples de parties prenantes d'une organisation sociale accompagnant des PPSMJ, des plus directes (au centre) aux plus indirectes (en périphérie) :



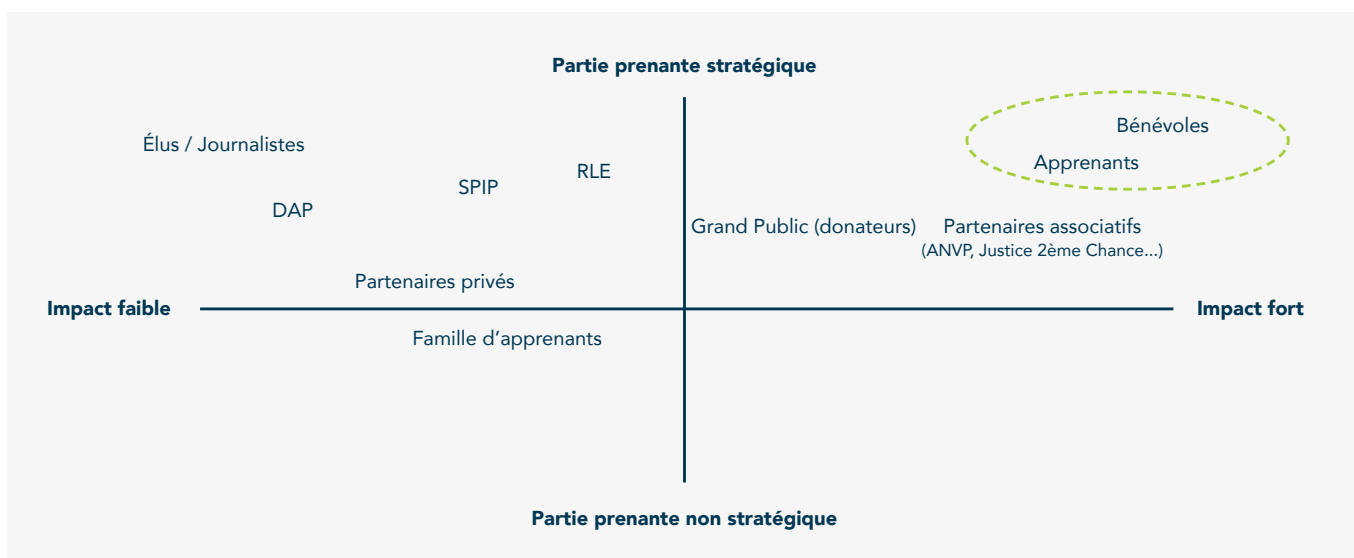
Pour une première évaluation d'impact, il est plus réaliste de se concentrer sur l'évaluation de votre impact social sur **une à deux partie(s) prenante(s) maximum.**



- Sur quelles parties prenantes pensez-vous obtenir un impact ?
- Quelles sont les plus stratégiques à prendre en compte dans l'évaluation ?
- Pour quelles parties prenantes serez-vous en capacité de collecter de l'information les concernant ?







### ● Un cas concret : la cartographie des parties prenantes d'Auxilia

Pour Auxilia, deux parties prenantes se distinguent et font donc l'objet d'une évaluation d'impact social (ou d'un projet d'évaluation) : les bénévoles, et notamment les formateurs à distance, et les bénéficiaires de l'action, les apprenants détenus. En effet, ces parties prenantes sont stratégiques pour Auxilia, elles sont directement en lien avec la mission sociale de la structure et elles sont aussi celles sur lesquelles l'impact social est *a priori* le plus fort. Un critère également important : ce sont des parties prenantes sur lesquelles Auxilia est effectivement en capacité de collecter des données.



## LA CARTE DES EFFETS

Pour mémoire, les effets ne sont pas des réalisations, ils désignent tous les changements qui ont été ou seront permis par l'action d'un dispositif. Les effets se traduisent généralement, mais non exclusivement, au niveau individuel en termes...

	<b>Exemples (non exhaustifs)</b>	
...d'évolution dans les représentations	<i>Sortir du syndrome de l'imposteur et démystifier le milieu professionnel du numérique</i>	
...d'évolution dans les comportements	<i>Se conformer à un règlement intérieur</i>	
...d'acquisition de compétences et/ou de connaissances	<i>Acquérir des savoir-faire et connaissances (maîtrise de gestes techniques, savoirs théoriques)</i>	
...d'évolution dans les capacités	<i>Se sentir capable de réaliser des projets</i>	
...d'amélioration de la santé	<i>Se sentir mieux moralement et physiquement</i>	
...d'amélioration des conditions sociales et économiques	<i>Signer un bail à son nom et accéder à un logement autonome</i>	

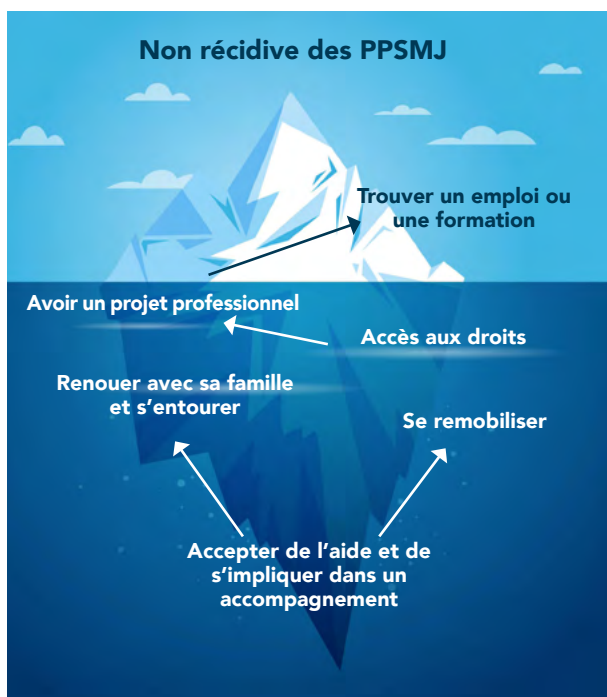
- Les effets peuvent être **positifs** ou **négatifs**. Il est aussi important de s'interroger sur les potentiels effets négatifs de votre action sur les personnes que vous accompagnez : stigmatisation des bénéficiaires, « dépendance » des personnes à l'aide proposée et manque d'autonomie une fois l'accompagnement terminé, possibilité de recréer une situation d'échec entravant les progrès effectués... *Par exemple, pour CodePhenix, le fait d'accompagner les apprenants détenus à passer une certification doit permettre de renforcer leur estime de soi (soit un effet « positif »). Mais si l'apprenant ne réussit pas, cela pourra alors au contraire affecter son estime de soi (soit un effet « négatif »).*

- Ce qui distingue les « effets » de « l'impact net » c'est le fait de pouvoir attribuer les changements constatés à son action. Par exemple, si vous constatez que les personnes que vous avez accompagnées retrouvent un emploi à l'issue de

vos accompagnement, cela peut aussi être lié à des causes **exogènes** comme par exemple :

- > Certaines ont pu trouver un emploi grâce à leur réseau personnel (famille ou amis)
- > Certaines ont pu trouver un emploi grâce à l'accompagnement d'autres acteurs (Pôle Emploi, Missions locales, PLIE, SIAE...)
- > Certaines ont pu trouver un emploi grâce à la saisonnalité dans certains secteurs d'activités (ex : davantage d'embauches dans l'hôtellerie-restauration en été)

Dans ce cas-là, comme l'action n'est pas attribuable directement à votre programme d'accompagnement, vous devez parler « d'effets ». En revanche si des personnes ont retrouvé un emploi car vous les avez, par exemple, mises en relation avec des recruteurs qui sont vos entreprises partenaires, leur retour à l'emploi est attribuable à votre action et vous pouvez alors parler « d'impact net ».



Les impacts couramment attendus comme avoir un emploi ou ne pas récidiver sont la « face émergée de l'iceberg ».

Rendre compte de votre impact suppose de tenir compte des effets « intermédiaires » (face immergée de l'iceberg), du **chemin de changement** (à travers la chaîne des liens logiques entre les différents effets intermédiaires) qui permettent d'aller vers ces résultats « attendus ».

Il s'agit aussi de (mieux) rendre compte de ce qui peut être - plus directement - associé à votre action : vous n'agissez peut-être pas directement sur la non-récidive mais par contre tous vos bénéficiaires ont, par exemple, un projet professionnel défini et réaliste à la fin de l'accompagnement.

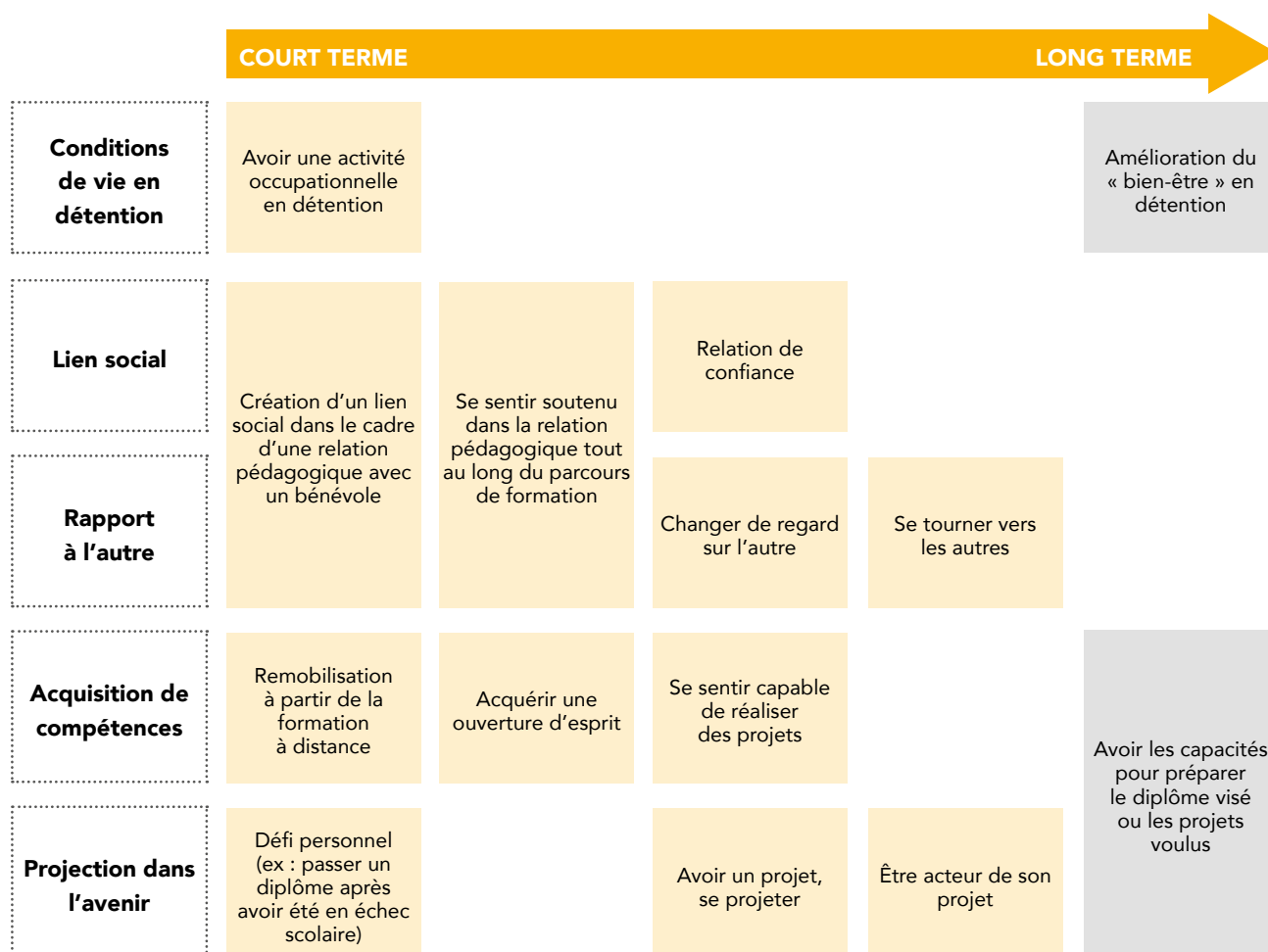


- Construire une carte des effets par partie prenante
- La construction de votre carte des effets sera d'autant plus pertinente qu'elle sera le reflet de votre action et de ses spécificités. Aussi il est important de la travailler le plus collectivement possible au sein de votre organisation : mobilisation et relecture par les équipes salariées et/ou bénévoles pour voir si elle reflète bien l'action conduite dans son ensemble et une certaine « réalité de terrain ». La mobilisation de personnes accompagnées à cette phase-là est également pertinente (groupe de parole, entretiens).
- Les cartes des effets sont généralement représentées sous forme de tableaux classifiant les effets en différentes catégories :
  - > Il peut être pertinent de classifier les effets à court terme, à moyen terme et à long terme ce qui permet de représenter les différentes étapes du « chemin du changement » (cf. exemple d'Auxilia ci-après).
  - > Vous pouvez si vous le préférez sortir d'une représentation sous forme de tableau pour adopter une approche s'apparentant à un schéma avec, par exemple, des flèches induisant des relations logiques (de causalité par exemple) entre les différents effets.



### ● Un cas concret : la carte des effets Auxilia

Dans cette carte des effets, les changements attendus sur les apprenants détenus sont regroupés dans des « catégories d'effets » thématiques comme par exemple les conditions de vie en détention, le lien social... Cela permet de faciliter la compréhension globale de la carte des effets. Les effets espérés à court terme ont été distingués des effets attendus à moyen ou long terme, permettant de faire ressortir les différentes étapes du « chemin du changement » de l'apprenant :



#### BOITE À OUTILS : LA CARTE DES EFFETS POUR LES PROJETS QUI ACCOMPAGNENT DES PPSMJ

Pour vous simplifier le travail d'élaboration de la carte des effets sur les PPSMJ que vous accompagnez, vous pouvez vous appuyer sur la carte des effets suivante en vous inspirant des effets qui y sont répertoriés pour formuler ceux qui pourraient résulter des actions que vous mettez en œuvre.

Partie prenante	Domaine d'effets	Catégorie d'effets	Effets
<b>Effets spécifiques aux personnes incarcérées</b>		Limiter les risques de mal être en détention	Limiter le désœuvrement et le manque de stimulation intellectuelle Avoir accès à un travail en détention qui ne soit pas dévalorisant Limiter les risques de désocialisation Limiter les risques de paupérisation Limiter les risques psychiques liés à la détention (choc carcéral, suicide...)
		Continuité parcours dedans-dehors / Sortie non sèche	Se sentir prêt, rassuré, suffisamment autonome pour sa sortie Engager des démarches pour préparer sa sortie Identifier les acteurs et relais facilitant un accompagnement post-détention Faciliter l'obtention d'un aménagement de peine Poursuivre les démarches entreprises en détention (malgré le choc de la sortie) Faire les démarches nécessaires pour respecter les obligations du suivi socio-judiciaire
<b>Les personnes placées sous main de justice</b>	Conditions de vie au quotidien	Santé physique et psychique	Prendre soin de soi, de son hygiène Prendre conscience de ses problèmes de santé (physique, psychique, addictions) Mettre en place un parcours de soin adapté, une solution de prise en charge Avoir accès aux soins Améliorer sa situation de santé (physique et/ou psychique)
		Parcours de logement	Engager des démarches pour accéder à un logement Accéder à un logement Devenir autonome dans la gestion du logement Se sentir bien dans son logement Accéder à un logement stable et pérenne
		Situation financière	Ouvrir un compte bancaire Obtenir de premières ressources Subvenir financièrement à ses besoins (avec de l'aide si besoin) Régler ses dettes de justice Devenir indépendant financièrement Comprendre et gérer sa situation financière
		Accès aux droits	Avoir un document d'identité (ou être régularisé pour les personnes de nationalité hors UE) Bénéficier des prestations sociales éligibles
		Alimentation	Accéder à une alimentation Accéder à une alimentation de qualité
		Mobilité Numérique	Renforcer sa mobilité (accéder aux transports, être indépendant dans ses déplacements) Renforcer ses compétences numériques
		Loisirs	Accéder à la culture Pratiquer une activité artistique et/ou sportive
	Rapport à soi et à son avenir	Rapport à soi	Se sentir bien et en sécurité Se connaître soi-même, prendre du recul sur soi (connaître ses forces et ses faiblesses, gérer ses émotions) Savoir exprimer ses besoins et prendre des décisions Se sentir reconnu et valorisé Renforcer son estime de soi et sa fierté personnelle Renforcer sa confiance en soi et en ses capacités Développer son ouverture d'esprit, sa curiosité Sortir des pensées limitantes et de l'auto-stigmatisation Avoir du recul sur son parcours judiciaire (ex : pouvoir en parler) Accéder à une stabilité, un équilibre personnel
		(Re)devenir acteur de son projet de vie	Se motiver, avoir envie (notamment adhérer au parcours d'accompagnement proposé) Se (re)mobiliser, se remettre en action (participation à des activités, concentration...) Persévérer, se donner des objectifs et s'y tenir Se projeter dans l'avenir Avoir un projet ou des projets personnels Engager et prendre en charge les démarches nécessaires à son projet
		Acquisition de compétences	Développer de nouvelles connaissances Consolider les savoirs de base (lecture, écriture, calcul) Développer des compétences métier (techniques, savoirs faire, connaissances théoriques) Développer des compétences douces et transversales (travail en équipe, rythme / organisation ...)
	Parcours de formation et d'emploi	Parcours de formation	S'engager dans une formation Avoir le sentiment de progresser Renforcer sa qualification, obtenir un diplôme / une certification de ses compétences Avoir envie de poursuivre son parcours de formation
		Parcours d'insertion professionnelle	Avoir un projet professionnel défini Avoir un projet professionnel réaliste Renforcer son expérience professionnelle valorisable (stage, alternance, PMSMP...) Maîtriser les techniques de recherche d'emploi (CV, LM, entretiens) Savoir valoriser son employabilité (compétences, expériences...) Savoir présenter son parcours (notamment savoir comment parler d'un trou dans son CV) Trouver un emploi Développer un réseau professionnel S'inscrire dans un emploi durable qui convient à la personne et à son projet

Partie prenante	Domaine d'effets	Catégorie d'effets	Effets
Les personnes placées sous main de justice	Rapport aux autres et à la société	Rapport aux autres / lien social	Avoir des liens sociaux qui évitent l'isolement (tisser de nouvelles relations, renouer avec son entourage et sa famille...) Se sentir en confiance / être dans une relation de confiance avec les autres Aller vers les autres Renforcer son aisance relationnelle (savoir adapter ses comportements, savoir échanger ...) Avoir une relation apaisée aux autres et savoir gérer les conflits Savoir identifier et gérer les relations bénéfiques ou toxiques pour soi Se sentir soutenu, entouré (notamment en cas de difficultés) Être à l'aise, trouver sa place dans un groupe Accepter plus facilement la diversité d'opinions
		Rapport au monde du travail / de l'entreprise	Mieux connaître le monde du travail : les différentes filières et métiers possibles Mieux connaître le monde du travail : ses codes et ses droits & devoirs en tant que travailleur Dépasser ses appréhensions et préjugés sur le monde du travail / de l'entreprise Se sentir légitime, à sa place dans le monde du travail / de l'entreprise Adapter son comportement au monde professionnel (être à l'aise dans les relations avec des professionnels, accepter les règles et modes de fonctionnement)
		Rapport à la société	Savoir respecter les règles Avoir confiance dans les institutions Sentir qu'on a une place dans la société autre que ancienne personne condamnée (ne pas se sentir stigmatisé)

Réduction de la récidive et sortie de la délinquance ★		Prendre conscience de son acte et de ses conséquences sur la victime, son entourage et la société Comprendre les éléments qui ont favorisé le passage à l'acte Être motivé par un ou des projet(s) de vie qui sont licites Commettre un/des délit(s) moins grave(s) et/ou moins fréquent(s) en cas de récidive Ne pas récidiver
---	--	---

★ : Ces effets appartiennent à la théorie du changement du Référentiel justice, pour autant, dans une approche pragmatique, ils n'ont pas forcément vocation à être mesurés par les structures (complexité à suivre la non-récidive des personnes)

BONNE PRATIQUE



La carte commune des effets est très complète et dense puisqu'elle reprend les effets associés à 6 projets pilotes de la démarche qui agissent sur des champs différents. Elle ne doit donc pas être utilisée comme une référence pour votre projet mais bien comme une source d'inspiration et d'accompagnement à votre réflexion interne. Il est essentiel que l'utilisation de cette carte commune des effets vienne s'appuyer sur un travail réalisé en interne au plus près de votre réalité.

Il peut être tentant d'ajouter beaucoup d'effets à votre propre carte des effets ! Vous devez néanmoins être vigilant à prioriser et à intégrer uniquement dans votre carte des effets, les effets qui sont en lien direct avec votre action sur les personnes que vous accompagnez, ceux dont vous avez déjà une intuition qu'ils existent ou ont lieu.

RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES SUR LA THÉORIE DU CHANGEMENT

À ce stade de la démarche, vous avez donc formalisé votre **théorie du changement** en :

- définissant le besoin social auquel vous répondez et les leviers qui vous permettent de générer de l'impact social avec votre chaîne de valeur de l'impact social ;
- cartographiant vos parties prenantes et priorisant celles qui feront l'objet d'une évaluation d'impact social ;
- cartographiant l'ensemble des effets que vous pensez avoir sur cette ou ces partie(s) prenante(s).

Votre carte des effets rassemble des **hypothèses** d'effets. Il est essentiel à ce stade qu'elle soit bien stabilisée car c'est votre point de départ pour la suite de la démarche et le processus d'évaluation en tant que tel. En effet, vous avez vos hypothèses mais vous ne savez pas encore en faire la preuve et objectiver si vous produisez réellement ces changements-là sur les PPSMJ que vous accompagnez, ni si ces effets concernent une faible part ou une majorité de vos bénéficiaires. Désormais, l'enjeu est donc d'aller vérifier si vos hypothèses d'effets sur ces PPSMJ sont confirmées ou infirmées et d'en mesurer l'ampleur. Pour cela, il vous faut savoir **comment évaluer ces hypothèses d'effets**.

## Étape 2

# ÉVALUER SON IMPACT SOCIAL ET CHOISIR LA MÉTHODE ADAPTÉE

## LE CADRAGE ET LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉVALUATION

Il est primordial de passer par une phase de cadrage dans votre démarche d'évaluation d'impact social : celle-ci va vous permettre de faire le point sur les attentes que vous associez à cette évaluation, de bien définir le périmètre de l'évaluation (et ainsi éviter de s'éparpiller) et *in fine*, de choisir la ou les méthodologie(s) adéquate(s) pour évaluer votre impact social.



Évitez de choisir une méthodologie d'évaluation indépendamment de vos enjeux et de vos contraintes. La bonne question à se poser n'est pas « *Quelle est la méthodologie la plus robuste ?* » mais plutôt « *Quelle est la méthodologie la plus adaptée pour répondre à mes objectifs et questions, compte-tenu de mes contraintes ?* »

Pour vous aider à choisir la ou les méthodologie(s) les plus adaptée(s), vous pouvez répondre aux 2 questions suivantes :

1

Il faut commencer par réfléchir aux objectifs que vous associez à l'évaluation d'impact social : comment allez-vous utiliser et valoriser les résultats de votre évaluation ? Une évaluation d'impact social peut répondre à de nombreuses finalités qui s'inscrivent elles-mêmes dans deux grandes logiques, illustrées ci-après par les exemples des structures ayant participé à la co-construction du référentiel justice :

Logique de « <i>prove</i> » (faire la preuve en interne et/ou vis-à-vis de l'externe)	Logique de « <i>improve</i> » (améliorer ou guider l'action)
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Convaincre de nouveaux partenaires financeurs et pérenniser les partenaires déjà engagés (Auxilia, Foyers Matter, Tremplin Homme et Patrimoine)</li> <li>● Convaincre la gouvernance interne de pérenniser une expérimentation (projet pilote d'e-learning en cuisine au sein de l'ATIGIP)</li> <li>● Donner du sens au travail et à l'engagement des équipes (Foyers Matter)</li> <li>● Convaincre le Ministère de la Justice de favoriser les dispositifs œuvrant pour la réinsertion des PPSMJ (Tremplin Homme et Patrimoine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Adapter l'offre de formations aux besoins des apprenants (Auxilia, CodePhenix)</li> <li>● Tirer des enseignements de l'évaluation d'impact en cas de changement d'échelle (projet pilote ATIGIP) ou de refonte stratégique (Auxilia)</li> </ul>

En pratique, il est possible de conduire une évaluation d'impact social qui permet, par exemple, à la fois de faire la preuve du concept auprès des partenaires financeurs (logique de *prove*) et d'identifier des pistes d'amélioration au niveau de l'action (logique de *improve*). Mais il est **important d'identifier quels sont vos objectifs prioritaires avec l'évaluation** car plus vous avez d'objectifs différents et plus il sera difficile de tous les atteindre.

2

Il s'agit de définir les questions auxquelles vous voulez apporter une réponse avec l'évaluation d'impact social. Ces questions peuvent être de natures différentes :

- Des exemples de questions sur la **pertinence** de l'action :
  - > Quels sont les besoins, difficultés et caractéristiques des personnes accompagnées ?
  - > Est-ce que les objectifs de l'accompagnement répondent à ces besoins ?
  - > Est-ce que l'accompagnement proposé et ses modalités sont adaptés aux caractéristiques des personnes accompagnées ?
- Des exemples de questions sur l'**impact** :
  - > Quels sont les résultats d'une expérimentation ? Faut-il la déployer et dans quelles conditions ?
  - > En quoi l'action de ma structure ou de mon programme fait-elle une différence ? Sans mon intervention, que ce serait-il passé ?

Ces exemples de questions sont très génériques, il est nécessaire de préciser le périmètre dans la formulation des questions :

- La ou les partie(s) prenante(s) qui font l'objet du questionnement
- Le périmètre géographique : certains territoires couverts par l'action vs. tous les territoires couverts
- Le périmètre temporel (ex : Les PPSMJ accompagnées sur la dernière année ? Toutes les PPSMJ accompagnées depuis le début du programme ? Les PPSMJ qui ont terminé l'accompagnement ?)



Là encore, il est important de prioriser les questions : une seule évaluation d'impact social pourra répondre à plusieurs questions évaluatives mais pas à toutes les questions que vous vous posez.

### ● Un cas concret : les questions évaluatives associées à l'évaluation du projet-pilote d'e-learning en cuisine au sein de l'ATIGIP

<b>Questions sur la pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Est-ce que la formation en e-learning est adaptée à la population pénale ?</li> <li>● Quelle typologie de personne détenue sera la plus à même de suivre ce type de formation (public maison d'arrêt vs public établissement pour peine) ?</li> </ul>
<b>Questions sur les effets et l'impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Qu'est-ce qu'une formation en e-learning peut apporter de plus qu'une formation professionnelle en présentiel ? De moins ?</li> <li>● Est-ce qu'elles apportent des compétences / savoirs différents ?</li> </ul>

## LE CHOIX DES MÉTHODOLOGIES D'ÉVALUATION D'IMPACT

Une fois que vous avez bien défini les attentes et le périmètre de votre évaluation d'impact social, vous pouvez **opter pour la ou les méthodologie(s) d'évaluation adéquate(s)**. Vous trouverez dans le tableau suivant, **les cas d'usages, avantages et limites respectifs aux méthodes qualitative et quantitative** (approche par indicateurs).

quantitative avec un groupe de comparaison, des approches monétaires (analyse coûts-bénéfices, SROI – Social Return On Investment)... Ces méthodes étant plus complexes et nécessitant d'avoir déjà quantifié les impacts avec une approche par indicateurs (qui est détaillée par la suite dans le guide), elles ne seront pas détaillées dans le présent guide.

Il existe d'autres méthodes pouvant être utilisées en évaluation d'impact social : une approche

	Méthode qualitative	Méthode quantitative (Approche par indicateurs)
Cas d'usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour comprendre, expliquer, explorer, améliorer</li> <li>Réponses aux questions « Pourquoi ? », « Comment ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour mesurer, quantifier des tendances, suivre des évolutions</li> <li>Réponses aux questions « Combien ? », « À quel niveau ? »</li> </ul>
Modalités concrètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels ou collectifs</li> <li>Observations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire « avant / après »</li> <li>Questionnaire « ex post » (cf. partie suivante, p.23, sur le protocole d'évaluation pour plus de détail)</li> </ul>
Outils associés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trames d'entretien (questions ouvertes)</li> <li>Grilles d'observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaires (questions directives avec des modalités de réponses associées)</li> </ul>
Type de données obtenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des témoignages et verbatims</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des données chiffrées/indicateurs (pourcentages, moyenne...)</li> </ul>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension fine</li> <li>Simplicité de mise en œuvre</li> <li>Certaines cultures d'organisation peuvent avoir des appréhensions vis-à-vis de l'évaluation et des chiffres, la méthode qualitative peut être plus appropriée dans ce cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Force des indicateurs chiffrés qui permettent une compréhension rapide et globale (et qui correspondent bien aux attentes et besoins des partenaires financeurs généralement)</li> <li>Extrapolation possible des résultats si les personnes interrogées sont représentatives</li> </ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté à quantifier les différents comportements et impacts identifiés (est-ce qu'ils concernent beaucoup de personnes ou non ?)</li> <li>Les résultats ne peuvent pas être extrapolés à des personnes non interrogées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthode plus ou moins exigeante en termes de moyens en fonction de la taille de l'échantillon interrogé, des spécificités des publics à interroger, du niveau d'analyse des données voulu...</li> <li>Interprétation des chiffres parfois complexe : difficulté à comprendre le « pourquoi ? »</li> </ul>
Prérequis	<p>Pas de prérequis : cette méthode est adaptée pour des projets jeunes. Elle peut d'ailleurs être mobilisée y compris au stade d'une étude de faisabilité ou de diagnostic des besoins pour permettre, à travers les entretiens réalisés, de vérifier la pertinence du dispositif en cours d'idéation.</p>	<p>Nécessité d'avoir une taille d'échantillon suffisante (viser au moins 100 réponses) : cette méthode n'est pas adaptée pour des projets jeunes mais les questionnaires (jusqu'à l'étape 3 inclus du guide) peuvent être conçus dès le départ et ils seront ensuite alimentés progressivement quand le nombre de bénéficiaires augmentera, permettant une analyse et valorisation des données à terme.</p>

La méthode qualitative peut se suffire à elle-même si vous n'avez pas besoin de quantifier ou de répondre à des questions commençant par « Combien... ? », « A quel niveau ... ? ».

Elle est également très complémentaire de la méthode quantitative avec indicateurs. En effet, elle peut être utile à différentes étapes d'une évaluation quantitative :

- **En amont** de la diffusion du questionnaire, une phase qualitative permet de bien construire la carte des effets et de concevoir plus facilement un questionnaire (**définir des modalités de réponses pertinentes à partir des différentes situations repérées dans les entretiens qualitatifs, reprendre des expressions et termes employés par les bénéficiaires en entretiens dans les formulations du questionnaire**)

- **Suite à** la diffusion du questionnaire, lors de la phase d'interprétation des résultats quantitatifs, le recours à la méthode qualitative est alors un appui pour comprendre certaines données chiffrées inattendues ou complexes (cf. *étape 5 du guide, p.45*).

Quel que soit le choix de la ou les méthode(s) (qualitative, quantitative...), il est important d'être conscient **qu'aucune méthode ne présente zéro biais**. Il faut essayer de les limiter au maximum mais aussi **accepter qu'ils existent et les expliciter quand ils sont connus**.

La « bonne » méthodologie est relative : c'est celle qui répond le mieux aux **objectifs** de votre évaluation d'impact social tout en tenant compte de vos **éventuelles contraintes** (exemple : taille d'échantillon réduite).

## LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Une fois que vous avez choisi la ou les méthodologie(s) au service de votre évaluation d'impact social, il faut définir le (ou les) moment(s) durant lesquels vous allez collecter des données c'est-à-dire la

(ou les) **échéance(s) auxquelles vous allez interroger des personnes**.

Plusieurs options sont possibles et elles comportent chacune des avantages et des limites :

	Avantages	Inconvénients
<b>Un questionnaire après (ex-post)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Simplicité opérationnelle</b> : 1 seul temps de collecte de données</li> <li>● <b>Collecte sur un temps resserré</b> et traitement rapide des réponses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Plus de risques de biais</b> : appel aux « souvenirs » du répondant qui peuvent être biaisés, « post-rationalisation » du répondant qui peut plus facilement attribuer des impacts au programme...</li> </ul>
<b>Plusieurs questionnaires « avant / après » sur une même cohorte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Plus rigoureux</b> car on compare les réponses à des questions similaires sur les mêmes personnes en suivant leur évolution</li> <li>● Permet de « prendre des photos » à différents moments dans le temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plus de temps et de complexité dans la collecte et l'analyse des données</li> <li>● Possibilité de « se rendre compte après coup » de sa situation de départ : l'évolution entre les deux questionnaires ne sera pas forcément positive</li> <li>● <b>Risque d'attrition</b> (perte de répondants) entre les 2 questionnaires</li> </ul>

En synthèse, sur le plan méthodologique, les questionnaires « avant-après » sont plus rigoureux, ils permettent une comparaison entre deux moments différents. Toutefois, si vous avez les contraintes suivantes, il peut être plus simple et pertinent de s'orienter vers un seul questionnaire « ex post » (à la fin de l'accompagnement) :

- Une nécessité d'avoir des résultats à communiquer rapidement (par exemple pour répondre à la demande d'un partenaire financeur)
- **Peu de temps et/ou de ressources** à consacrer à l'évaluation d'impact social : un questionnaire « ex post » sera moins chronophage dans sa diffusion et son analyse.



Certaines questions pourront vous aider à déterminer quel est le moment opportun pour collecter des données :

- Quels sont les moments « marquants » ou décisifs de l'accompagnement ?
- Est-ce qu'il y a des moments collectifs durant lesquels les potentiels répondants sont rassemblés et « captifs » pour répondre au questionnaire ?
- Quels sont les moments durant lesquels les ressources en interne sont disponibles pour piloter la collecte de données (faire passer les questionnaires si besoin, suivre le nombre de répondants et assurer le suivi des relances) ?

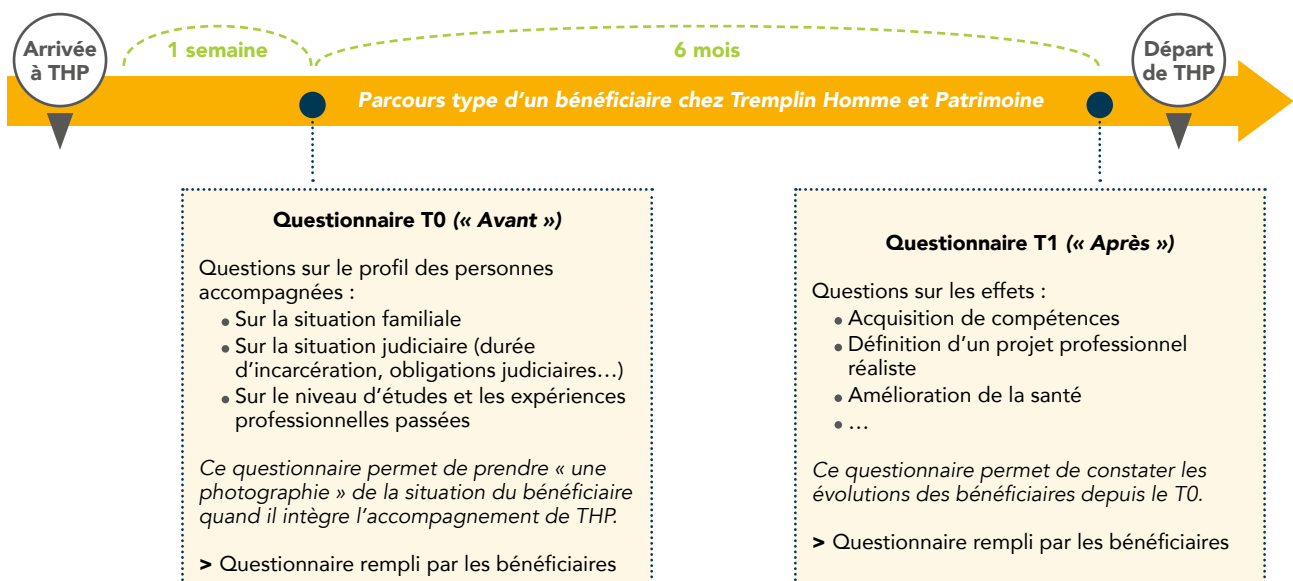
La définition du protocole d'évaluation consiste aussi à se demander **qui seront la (ou les) partie(s) prenante(s) interrogé(e)s à chaque moment où des questionnaires sont diffusés.**

En général, les personnes qui font l'objet de l'évaluation (en l'occurrence les PPSMJ) sont celles qui sont interrogées. Cela permet de prendre en compte leur perception sur elles-mêmes et sur l'accompagnement proposé. C'est d'ailleurs l'un des bienfaits de la démarche d'évaluation grâce à laquelle les personnes accompagnées peuvent s'exprimer, sentir que leur avis est pris en compte et être davantage « actrices » de

l'accompagnement dont elles bénéficient.

Il est aussi possible de collecter la perception d'autres parties prenantes sur la situation des PPSMJ et les impacts constatés sur elles. Dans ce cas, les parties prenantes interrogées doivent suffisamment bien connaître et suivre les PPSMJ : cela peut être des bénévoles ou des travailleurs sociaux par exemple. Cette option est à privilégier s'il est trop complexe opérationnellement d'interroger directement les PPSMJ ou si certaines questions vous paraissent délicates à leur poser directement.

### • Un cas concret : le protocole d'évaluation de Tremplin Homme et Patrimoine





## RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CADRAGE DE L'ÉVALUATION

À ce stade de la démarche, vous avez donc finalisé le **cadrage de votre évaluation** en :

- Identifiant et priorisant les objectifs que vous associez à cette évaluation d'impact social
- Déterminant et priorisant les questions auxquelles vous voulez répondre avec l'évaluation
- Choissant la ou les méthodologie(s) pertinente(s) en fonction des questions que vous vous posez et de vos contraintes
- Formalisant votre protocole d'évaluation qui répond aux questions suivantes : qui sont les parties prenantes interrogées et à quel(s) moment(s) de l'accompagnement le sont-elles ?

Une fois que votre protocole d'évaluation est stabilisé, l'étape suivante consiste à regarder plus finement pour chaque impact de la carte des effets, lesquels vont être évalués et comment, en construisant ainsi le référentiel d'évaluation.

## Étape 3

## FOCUS SUR LA MÉTHODE QUANTITATIVE (APPROCHE PAR INDICATEURS) : CONSTRUIRE SON RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION À PARTIR DE SA CARTE DES EFFETS

### LES DONNÉES DE PROFIL SUR LES PPSMJ

Vous allez collecter un certain nombre de **données qui caractérisent** les PPSMJ que vous accompagnez : des données socio-démographiques, des données concernant leur situation etc.

Le fait de suivre ces **données de profil** va vous permettre de :

- **Cartographier les profils et besoins de vos bénéficiaires** : est-ce qu'il y a des caractéristiques récurrentes chez les personnes accompagnées permettant d'identifier un ou des « profils types » de bénéficiaires ? En fonction de ces données sur leur situation, quels sont les besoins prioritaires qui émergent ?
- **Croiser les caractéristiques des PPSMJ accompagnées avec leurs réponses** : par exemple, les impacts sont-ils plus forts pour les personnes accompagnées âgées de moins de 26 ans par rapport aux autres ?
- Vérifier que les répondants à l'étude d'impact sont **représentatifs** de l'ensemble des personnes que vous accompagnez en fonction de certaines de ces données de profil : par exemple, est-ce que les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine sont **sur-représentées** dans l'étude d'impact par rapport à l'ensemble des PPSMJ que vous accompagnez ? (cf. étape 5 du guide, p.40).



Pour vous aider à savoir quels sont les indicateurs de profil à suivre en priorité, il faut se poser les questions suivantes :

- Quelles sont caractéristiques des PPSMJ accompagnées pour lesquelles vous supposez que les impacts seront plus ou moins importants ?
- Quelles sont les données qui permettent de définir le ou les profils types des PPSMJ accompagnées ?



Il faut être attentif à **ne collecter que des données de profil qui sont utiles et pertinentes** : certaines sont des **données personnelles** et toute collecte de données personnelles doit être justifiée par un usage spécifique pour respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Est considérée comme donnée personnelle « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable »	Est considérée comme donnée sensible, toute donnée appartenant à l'une des catégories suivantes :
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nom, sexe, âge</li> <li>● Adresse, n° de téléphone, e-mail</li> <li>● Numéro de CNI</li> <li>● Image, voix</li> <li>● Adresse IP, données de géolocalisation</li> <li>● Salaires, transactions</li> <li>● Situation économique, sociale, familiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Origine raciale ou ethnique</li> <li>● Opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale</li> <li>● Données génétiques et biométriques</li> <li>● Données concernant la santé</li> <li>● Données sur la vie ou l'orientation sexuelle</li> </ul>

Lorsque vous collectez des données personnelles dans un questionnaire, vous **devez introduire une mention informant les répondants des usages de ces données en introduction du questionnaire**. Voici un exemple de message-type à personnaliser avec le nom et les coordonnées de votre structure :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par [nom de l'organisation à personnaliser] et sont destinées à réaliser l'étude d'impact social de [nom de l'organisation à personnaliser]. Les données collectées seront conservées pendant [durée à personnaliser] et ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer vos droits à accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en adressant un

message précisant la demande à [mail contact de l'organisation à ajouter ici] et en joignant la copie d'un justificatif d'identité. »

La personne concernée peut donc à tout moment **demander à accéder à ses données**, à les faire rectifier ou effacer (droit à l'oubli). Vous devez **garantir la confidentialité et la sécurité des données** et mettre en place une procédure en cas de violation ou de perte de données. Vous devez être capable de **démontrer que toutes les mesures techniques et organisationnelles ont été prises** pour assurer la conformité avec la réglementation (principe de responsabilité).

Si vous considérez que certaines questions peuvent être **intrusives** pour les répondants, prévoyez une modalité de réponse « Je ne souhaite pas communiquer cette information ».

## ● Un cas concret : la priorisation des indicateurs de profil suivis par Permis de Construire

### Ensemble des caractéristiques des PPSMJ pour lesquelles les changements produits peuvent différer

- L'âge
- Le genre
- Le niveau de qualification
- La situation économique et matérielle (fait d'avoir un logement, un emploi...)
- Le fait d'être régularisé ou non
- La situation conjugale et la parentalité
- Le fait d'habiter en QPV, en zone rurale...
- Le fait d'être accompagné ou non par d'autres acteurs / institutions

### Données de profil qui font effectivement l'objet d'une question posée aux répondants

- L'âge
- Le genre
- Le niveau de qualification
- La situation économique et matérielle (fait d'avoir un logement...)
- La situation conjugale et la parentalité

Cf. partie 4 du guide (p.32) pour voir quelles ont été les questions posées pour collecter certaines de ces données de profil.

## BOITE À OUTILS : LES DONNÉES DE PROFIL DE RÉFÉRENCE POUR LES PPSMJ

Vous trouverez dans la boîte à outils (p.50), un ensemble d'indicateurs de profil utilisés entre autres par l'Administration Pénitentiaire. Le fait d'utiliser des indicateurs de profil construits de la même manière vous permettra de **comparer les caractéristiques et besoins de vos bénéficiaires par rapport à ceux de l'ensemble des personnes détenues en France**. Si vous disposez d'un partenariat avec la DAP par exemple, cela vous permet aussi tout simplement de « parler le même langage » avec ce partenaire.

Une fois que vous avez défini et priorisé les indicateurs de profil que vous allez suivre, il faut effectuer une démarche similaire pour prioriser et construire les indicateurs qui vous permettront de mesurer les effets sur les PPSMJ accompagnées. Cette nouvelle étape passe par la formalisation d'un « référentiel d'évaluation ».

## LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Pour construire votre référentiel d'évaluation, vous devez repartir de votre carte des effets (cf. étape 1 du guide, p.15). La première étape consiste à hiérarchiser les effets de cette carte que vous suivrez à l'aide d'indicateurs. En effet, plus vous avez un nombre restreint d'indicateurs

et plus vous avez de chances de bien collecter et analyser les données nécessaires pour les calculer sans générer une surcharge de travail trop conséquente, de lourdeurs dans les processus de fonctionnement, etc.



Certaines questions peuvent vous aider à prioriser les effets qui seront effectivement mesurés à l'aide d'indicateurs :

- Est-ce que pour mesurer cet effet, vous pouvez facilement avoir accès à la donnée ou interroger une partie prenante ?
- Est-ce que c'est **vraiment** important d'avoir une quantification de l'effet ciblé à travers cet indicateur ou une approche qualitative suffit ?

Une fois que ce travail de hiérarchisation des effets a été accompli, vous pouvez, pour chaque effet à évaluer quantitativement, y associer un indicateur. Un indicateur **mesure**, c'est-à-dire qu'il **met en chiffres** les effets qu'on cherche à vérifier et permet d'estimer le nombre de personnes concernées et **l'ampleur** des changements. Pour définir vos indicateurs, vous pouvez procéder comme suit :

- **Pour simplifier la démarche de définition des indicateurs, vous pouvez sélectionner dans le « Référentiel justice »** (cf. boîte à outils, p.52) les indicateurs qui sont pertinents pour les effets que vous cherchez à évaluer.
- Vous pouvez ensuite, en complément, créer vos propres indicateurs pour les effets spécifiques à votre dispositif.



Il est important d'être **précis dans la formulation** d'un indicateur : un indicateur intitulé « *hausse de la confiance en soi* » n'est pas assez clairement défini, il faut expliciter « **le nombre de personnes accompagnées qui ont davantage confiance en elles** » ou « **la part de personnes accompagnées qui ont davantage confiance en elles** ». Cela permet de préciser la nature de l'indicateur (une occurrence avec « le nombre de » ou « la part de ») et la partie prenante concernée.

Une fois que les indicateurs sont définis et stabilisés pour les impacts que l'on cherche à évaluer, il faut préciser dans le référentiel d'évaluation comment collecter les données permettant d'avoir un résultat pour chaque indicateur :

- Dans certains cas, la donnée peut être collectée à travers des outils de suivi mis en place (parfois déjà existants) au fil de l'accompagnement des personnes. Il faut vous appuyer autant que possible sur vos outils de suivi déjà en place (SI, tableaux de bord, livret de suivi des personnes) pour faciliter la démarche.
- Pour la plupart des indicateurs d'impact, la donnée va être collectée à travers un ou des questionnaire(s) qui sont une série de questions associées à des modalités de réponses définies. Si l'on s'intéresse aux impacts sur les PPSMJ, le(s) questionnaire(s) peuvent être diffusés directement auprès de ces personnes ou alors auprès de personnes ayant une perception suffisamment fine des changements produits sur les PPSMJ par l'action d'un dispositif (par exemple, des travailleurs sociaux ou des bénévoles).

Exemple (extrait du « référentiel justice ») :

Impact	Indicateurs	Source de la donnée	Question à poser
S'engager dans une formation	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui estiment être assidues en formation	Questionnaire auprès des PPSMJ accompagnées	Il m'arrive de manquer des sessions de formation : <input type="checkbox"/> Tout le temps <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Rarement <input type="checkbox"/> Jamais
	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont assidues en formation	Feuilles d'appel lors des sessions de formation	

Comme dans l'exemple ci-dessus, quand un questionnaire est la source de données permettant de calculer un indicateur, vous pouvez faire figurer la question correspondante (et ses modalités de réponses) à l'indicateur dans une nouvelle colonne de votre référentiel d'évaluation.

**Si vous avez sélectionné des indicateurs du « Référentiel justice » dans votre propre référentiel d'évaluation, vous trouverez également les questions à poser (et leurs modalités de réponses) dans cette boîte à outils (p. 52).**



Dans la formulation des questions, il est important d'éviter les termes trop abstraits ou les « mots-valises » qui pourraient ne pas être compris (ou être compris différemment) des répondants.

Par exemple, si l'impact que l'on cherche à évaluer est « Limiter le désœuvrement et le manque de stimulation intellectuelle en détention », il vaut mieux éviter de poser une question abstraite comme : « *Évaluez votre niveau de désœuvrement de 0 (complètement désœuvré) à 10 (pas du tout désœuvré)* » et privilégier des **formulations simples** qui peuvent parfois être des « **mises en situation** » concrètes pour la personne interrogée : « *Depuis que je participe à l'accompagnement, je m'ennuie plus rarement pendant la journée : Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Ni d'accord, ni pas d'accord ; Plutôt pas d'accord ; Pas du tout d'accord* »

Il est préférable et toujours intéressant de construire son ou ses questionnaire(s) suite à une phase d'entretiens exploratoires qui aident à construire des modalités de réponses pertinentes à proposer pour chaque question en partant du vécu et des retours d'expérience des personnes elles-mêmes.

Enfin, il est essentiel de ne pas grouper plusieurs thématiques dans une question.

### EXEMPLE : EXTRAIT DU « RÉFÉRENTIEL JUSTICE » SUR LES IMPACTS EN LIEN AVEC

#### LA CONTINUITÉ DU PARCOURS DEDANS-DEHORS ET LA SORTIE NON SÈCHE

Impact	Indicateurs	Question à poser (et modalités de réponses)
Se sentir prêt, rassuré, suffisamment autonome pour sa sortie	Part (ou nombre) de personnes détenues qui se sentent plus prêtes pour leur sortie grâce à l'accompagnement de l'association	Globalement, je dirais que je me sens prêt(e) pour ma sortie grâce à l'accompagnement de l'association [ <i>personnaliser avec le nom de l'association</i> ] : <input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt d'accord <input type="checkbox"/> Ni d'accord, ni pas d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord
Engager des démarches pour préparer sa sortie	Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui ont un projet concret (de formation, d'emploi) pour leur sortie	Avez-vous un projet d'emploi ou de formation professionnelle à votre libération ? <input type="checkbox"/> Oui, j'ai déjà un projet précis <input type="checkbox"/> J'ai des idées de projet mais ce n'est pas encore très clair <input type="checkbox"/> Non, je n'ai pas encore de projet
Faciliter l'obtention d'un aménagement de peine	Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui vont bénéficier d'un aménagement de peine	Allez-vous bénéficier de l'un des aménagements de peine suivants ? <input type="checkbox"/> Liberté conditionnelle <input type="checkbox"/> Semi-liberté <input type="checkbox"/> Placement à l'extérieur <input type="checkbox"/> Placement sous surveillance électronique <input type="checkbox"/> Suspension de peine pour des raisons médicales <input type="checkbox"/> Oui mais je ne sais pas lequel <input type="checkbox"/> Non, pas d'aménagement de peine <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas répondre
	Part (ou nombre) de personnes qui ont eu un aménagement de peine dont elles estiment que son obtention a été facilitée par l'accompagnement de l'association	Pensez-vous que l'accompagnement à la réinsertion par notre association [ <i>nom de l'association</i> ] vous a permis d'obtenir plus facilement un aménagement de peine ? <input type="checkbox"/> Oui, certainement <input type="checkbox"/> Oui, probablement <input type="checkbox"/> Non, probablement pas <input type="checkbox"/> Non, certainement pas <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Pas concerné(e)

**Indicateur *subjectif* :** il fait appel à la **perception** du répondant (« se sentir prêt »). Ce n'est pas parce qu'un indicateur est *subjectif* qu'il est moins rigoureux.

**Indicateur *objectif* :** il renvoie à du **factuel indépendamment des intérêts, des goûts, des préjugés du répondant**. En effet, « bénéficier d'un aménagement de peine » (ou non) est un fait, ce n'est pas une réalité qui varie en fonction de la perception du répondant.



Avoir recours à des indicateurs **subjectifs** et **objectifs**.

Vous trouverez dans la boîte à outils (p.52) l'ensemble des indicateurs du Référentiel Justice ainsi que les questions associées et leurs modalités de réponses

En conclusion, il est vraiment important de construire son référentiel d'évaluation et de ne pas passer à la construction d'un questionnaire sans cette étape préalable. Le risque serait alors d'avoir un questionnaire trop long et pas nécessairement connecté aux impacts que l'on

souhaite évaluer. A contrario, le fait de construire un référentiel d'évaluation permet de bien vérifier que chaque question posée est associée à un effet que l'on souhaite évaluer.

### RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'APPROCHE PAR INDICATEURS

À ce stade de la démarche, vous avez donc formalisé votre **référentiel d'évaluation** en :

- Priorisant les données de profil qui seront suivies à l'aide d'indicateurs
- Priorisant dans votre carte des effets ceux qui seront mesurés à l'aide d'indicateurs
- Choissant dans le « référentiel justice » les indicateurs et questions à poser qui vous paraissent pertinents
- Complétant pour les autres effets que vous voulez suivre : définition des indicateurs, précision de la source de données permettant de calculer l'indicateur et formulation de la question à poser (et de ses modalités de réponses) le cas échéant.

Une fois que votre référentiel d'évaluation est stabilisé, vous savez donc quels sont les impacts que vous allez évaluer et comment vous allez les évaluer. Le fait d'avoir déjà répertorié dans votre référentiel d'évaluation les questions à poser (et leurs modalités de réponses) va grandement faciliter la phase suivante de construction du (ou des) questionnaire(s) qui sera en fait un travail de structuration et mise en ordre des questions à poser.

## Étape 4

# LE QUESTIONNAIRE, LE STRUCTURER ET L'ADMINISTRER

### LA STRUCTURATION DU QUESTIONNAIRE

Vous disposez à ce stade de l'ensemble des effets que vous souhaitez suivre, de vos indicateurs et des questions à poser pour les mesurer. Vous allez maintenant placer les questions dans l'ordre dans lequel elles seront posées aux répondants. Cette étape peut être réalisée sur un logiciel de traitement de texte qui sera une étape intermédiaire ou directement sur un outil permettant de concevoir et administrer des questionnaires (Google Form, Office Form, Impact Tools, Sphinx, Qualtrics...).

Pour faciliter son remplissage, un questionnaire doit être structuré en grandes parties :

- des questions sur le profil de la personne au début ou à la fin du questionnaire (*données socio-démographiques, modalités de participation à l'accompagnement...*)
- des questions sur l'accompagnement et son impact :
  - > Motivations et attentes initiales de la personne
  - > Impacts de l'accompagnement sur la personne
  - > Éléments de satisfaction (taux de satisfaction, score de recommandation)
  - > Suggestions d'amélioration

Il est important de bien relire le questionnaire pour vérifier si les questions s'enchaînent de façon cohérente et logique et si les modalités de questions / réponses peuvent être harmonisées (si vous choisissez des modalités de réponses similaires quand cela est possible, ça facilitera votre analyse ensuite).

C'est aussi lors de cette étape que vous devez penser à ajouter une introduction et un mot de conclusion à votre questionnaire. L'introduction permet de préciser l'objectif du questionnaire, de mettre en confiance le répondant et de l'informer sur la durée de remplissage du questionnaire et sur les usages des données personnelles collectées (RGPD ; cf. étape 3 du guide, p.26). La conclusion permet de remercier le répondant pour le temps consacré au remplissage du questionnaire et de l'informer des éventuels autres remplissages de questionnaires ultérieurs le cas échéant.





## ZOOM JUSTICE

Pour interroger des PPSMJ qui font **l'objet d'un suivi judiciaire**, il est particulièrement important de les mettre en confiance dans l'introduction du questionnaire. Elles peuvent facilement être dans la défiance quand on collecte des données sur elles : elles peuvent par exemple se demander si ces données pourraient être utilisées dans des prises de décisions judiciaires.

Il est donc crucial que l'introduction de votre questionnaire comporte les éléments suivants :

- Clarifier l'objectif du questionnaire : pourquoi pose-t-on ces questions ? A quoi le questionnaire va-t-il servir ?
- Préciser (si cela est vrai) que les résultats, s'ils sont diffusés, le seront de façon anonymisée
- Ajouter le paragraphe sur l'usage des données personnelles qui est obligatoire dès lors que des données personnelles sur les répondants sont collectées (cf. étape 3 du guide, p.27)

Si les répondants ne se sentent pas en confiance, ils ne répondront pas ou répondront « ce qui est attendu d'eux » mais sans partager leur perception avec authenticité. Les résultats ne seront donc pas interprétables.

Par ailleurs, les questions sur le profil des personnes peuvent être posées en début ou en fin de questionnaire. Le fait de les poser en début de questionnaire peut toutefois sembler plus intrusif pour le répondant puisqu'on lui demande directement de partager des données personnelles ou en lien avec son parcours judiciaire. Une bonne pratique peut alors être de poser les questions de profil en fin de questionnaire.

*Le questionnaire « T0 » de Permis de Construire sera diffusé à chaque PPSMJ intégrant l'accompagnement de l'association. Ce questionnaire **en début de programme** permet de mieux qualifier et comprendre la situation des personnes avant qu'elles ne*

*soient accompagnées par Permis de Construire. Un second questionnaire « T1 », diffusé aux personnes accompagnées 6 mois après le « T0 », permettra de mesurer comment les personnes ont évolué sur un certain nombre d'effets (logique de questionnaires « avant/après »).*

## Questionnaire d'entrée à Permis de Construire

Bienvenue à toi dans cette nouvelle aventure à Permis de Construire. Avec toute l'équipe, il nous tient à cœur d'adapter notre accompagnement au plus près des besoins des pilotes. Pour cela on a besoin de toi ! Voici un petit questionnaire à remplir qui ne vous prendra que quelques minutes.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Permis de Construire et sont destinées à réaliser l'étude d'impact social de l'association. Les données collectées seront conservées pendant 2 ans et ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés », tu peux exercer tes droits à accéder aux données te concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer ton droit à la limitation du traitement de tes données en adressant un message précisant la demande.*

### 1. Es-tu :

- Une femme
- Un homme
- Une personne non binaire

### 2. Dans quelle tranche d'âge te situes-tu ?

- 26 ans
- 26 - 35 ans
- 36 - 50 ans
- 51 - 60 ans
- + 60 ans

...

### 13. Je connais mes forces et mes faiblesses

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

### 14. J'arrive à gérer mes émotions (exemple : joie, tristesse, dégoût, peur, colère, surprise...)

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais

...

Merci pour ta participation et à très vite. De la part de toute l'équipe de Permis de Construire

*Courte introduction qui présente l'objectif du questionnaire (adapter l'accompagnement) et rassure sur la durée nécessaire pour le remplissage*

*Des questions sur les effets du programme : en posant aussi ces mêmes questions à une échéance ultérieure, il sera possible de mesurer les évolutions des personnes sur ces dimensions*

*Une première partie qui vise à collecter des données de profil sur les répondants*

*Un mot de conclusion pour remercier les répondants du temps accordé lors du remplissage du questionnaire*

Vous devez être vigilant par rapport à la longueur de votre questionnaire : s'il est trop long, il est probable que des répondants ne le remplissent pas en intégralité ou qu'ils « bâclent » les dernières questions, ce qui rendra leur analyse difficile. Pour donner des ordres de grandeur :

- Si les répondants complètent le questionnaire seuls, la durée de remplissage du questionnaire ne doit pas excéder 10 minutes ;
- Si le questionnaire est administré à l'oral aux répondants (par téléphone ou de visu), la durée de remplissage du questionnaire ne doit pas excéder 15 minutes.



Limitier **au maximum** le recours à des questions ouvertes (champ libre) : elles ont tendance à être bâclées par les répondants quand elles sont trop nombreuses car leur remplissage nécessite plus de temps. Et leur analyse est très chronophage (leur traitement n'étant pas automatisable : cf. *étape 5 du guide, p.40*).

Pour vous aider à prioriser, voici les cas dans lesquels le recours aux questions ouvertes est le plus pertinent :

- Pour récolter des idées de suggestions d'amélioration de l'accompagnement
- Pour avoir des verbatims et témoignages qui illustrent certains aspects sur lesquels on souhaite communiquer



Les questions suivantes peuvent vous aider à prioriser les questions essentielles de votre questionnaire :

- Est-ce qu'il y a des questions redondantes ou très proches ?
- Les réponses à cette question vous aideront-elles à répondre à vos attentes vis-à-vis de l'évaluation ?
- Cette information collectée sera-t-elle vraiment utile pour communiquer ? Ou pour améliorer l'accompagnement ?

## LA DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES

Avant de diffuser largement les questionnaires à l'ensemble des répondants visés, il est primordial de **tester le questionnaire** sur au moins 3 personnes (qui correspondent idéalement au profil des répondants). Cette phase de test a plusieurs vertus, elle permet de :

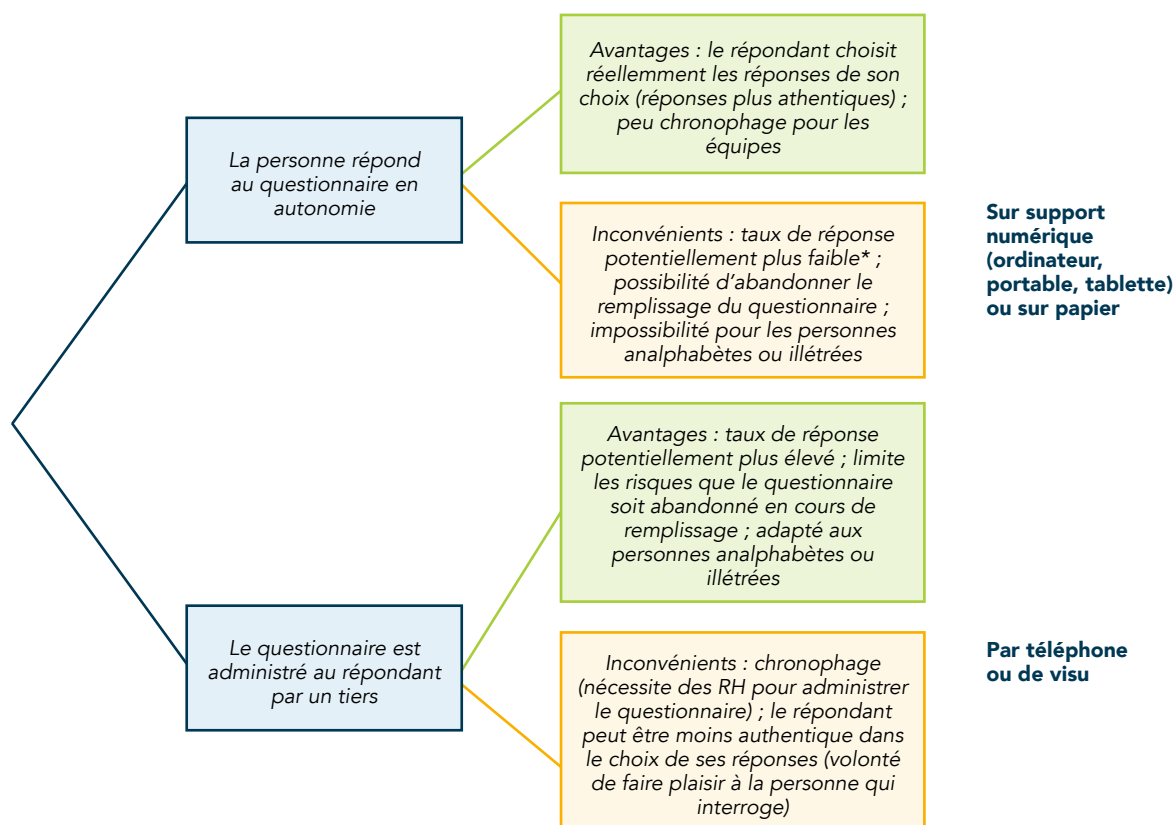
- Vérifier que la formulation des questions (et de leurs modalités de réponses) est claire
- Tester plusieurs modalités de remplissage en cas d'incertitude : remplissage du questionnaire en autonomie par le bénéficiaire vs. questionnaire administré à l'oral par un tiers
- Chronométrer le temps nécessaire au remplissage du questionnaire et le raccourcir si nécessaire
- Vérifier le « bon déroulé » du questionnaire :
  - > Sur un format papier par exemple, vérifier que les questions ne sont pas séparées de leurs modalités de réponses par un saut de page et que les pages sont numérotées
  - > Sur un format en ligne, vérifier que les questions à choix unique ou choix multiples sont bien paramétrées, que les questions auxquelles une réponse est obligatoirement attendue le sont aussi



Les conditionnements désignent les cas où l'on attend du répondant qu'il se prononce sur une question uniquement s'il a choisi une modalité de réponse spécifique à une question précédente.

- Sur un format papier : bien veiller à les **spécifier en les exprimant sous forme de routage « si vous avez répondu ... aller directement à la question ... »**
- Sur un format en ligne : bien vérifier que les paramètres d'affichage d'une question conditionnelle fonctionnent

Une fois les ajustements effectués suite au test, vous disposez d'une version stabilisée du (ou des) questionnaire(s). Pour les administrer aux répondants, plusieurs options s'offrent à vous :



Dans le cas où le répondant complète son questionnaire en autonomie, la solution la plus efficace consiste à envoyer un lien vers le questionnaire par mail ou SMS à la personne. En effet, à partir de ce lien, la personne destinataire peut répondre au questionnaire sur le support numérique de son choix : portable (un support de plus en plus utilisé pour remplir des questionnaires), ordinateur ou tablette numérique.

Toutefois, le format numérique n'est pas adapté à certains répondants (personnes détenues, personnes âgées...) et dès lors, le questionnaire

doit être imprimé et complété par le répondant sur papier. Cette solution n'est à utiliser que dans les cas où la version numérique n'est pas possible et pour lesquels on souhaite tout de même que le questionnaire soit rempli en autonomie par les répondants. En effet, elle est plus chronophage car, les résultats ne pouvant être analysés sur papier, il faudra prévoir un temps de saisie des résultats sur un système d'information permettant l'analyse des données (Excel, Google Form, Office Form, ou tout logiciel payant spécialisé dans le traitement des données comme Impact Tools ou Sphinx).



Pour maximiser le nombre de répondants, il est intéressant si cela est possible de « greffer » les temps de remplissage du questionnaire à des « moments-clés » de l'accompagnement durant lesquels les bénéficiaires sont susceptibles d'être présents. Par exemple :

- Diffuser des questionnaires papier au début ou à la fin d'un atelier collectif rassemblant toutes les personnes accompagnées
- Laisser une personne remplir son questionnaire au début ou à la fin d'un point de suivi individuel sur une tablette numérique mise à disposition

Dans le cas où le questionnaire est administré au répondant par un tiers, afin de limiter certains biais, il est important que cette personne ne soit pas le référent direct de la PPSMJ interrogée. En effet, si la PPSMJ répond aux questions posées par un travailleur social ou un bénévole qu'elle connaît très bien, elle peut être en difficulté pour répondre de façon authentique et avec un regard critique (risque de ne choisir que des réponses

« positives » pour « faire plaisir » à la personne qui interroge). Par ailleurs, dans le cas où le questionnaire est administré à l'oral, n'hésitez pas à insérer des consignes ou indications pour les personnes qui interrogent pour qu'elles puissent au mieux poser les questions. Vous pouvez prévoir avec ces personnes en charge d'administrer les questionnaires un temps de formation et de familiarisation avec les questionnaires.



## ZOOM JUSTICE

Pour les personnes accompagnées **en détention**, le remplissage des questionnaires devra se faire sur **support papier**. Plusieurs modalités de diffusion sont possibles :

- Les questionnaires papier sont **envoyés par courrier** aux personnes détenues accompagnées avec une enveloppe affranchie leur permettant de renvoyer le questionnaire complété. Il faut alors anticiper que la longueur du questionnaire (le nombre de pages imprimées) est contrainte par le tarif d'affranchissement.
- Les questionnaires papier sont transmis en main propre aux personnes détenues et pour maximiser le taux de réponse, elles disposent d'un temps de remplissage du questionnaire au début ou à la fin d'un atelier collectif par exemple.
- Les questionnaires papier sont administrés à l'oral, en face à face.

Comme les données ne peuvent être directement analysées à partir de feuilles papier, il faudra **prévoir un temps de saisie des résultats sur un système d'information** permettant l'analyse des données.

Pour favoriser de bonnes relations partenariales avec la direction des établissements pénitentiaires dans lesquels des questionnaires seront diffusés, il est préférable de les informer de la démarche en amont et de leur faire relire le questionnaire qui sera envoyé (ils peuvent d'ailleurs demander à le relire). Les établissements pénitentiaires pourraient d'ailleurs être intéressés par les résultats de l'évaluation et cela peut vous permettre de renforcer leur intérêt pour l'accompagnement que vous proposez aux personnes détenues.

## ● Un cas concret : test de différentes modalités de remplissage du questionnaire par les Foyers Matter

Initialement, les Foyers Matter envisageaient que la diffusion des questionnaires se fasse de la façon suivante : les intervenants sociaux poseraient les questions aux bénéficiaires lors d'un point de suivi individuel ; l'objectif étant de s'appuyer sur les réponses au questionnaire d'un bénéficiaire pour ensuite adapter l'accompagnement individuel en fonction des besoins et des priorités qu'il aurait exprimé dans le questionnaire. Le questionnaire aurait alors été un outil au service de l'évaluation d'impact social du programme des Foyers Matter mais aussi au service de l'accompagnement individualisé des personnes.

Toutefois, la phase de test du questionnaire a permis de mettre en évidence plusieurs limites à ce processus d'administration du questionnaire :

- Les intervenants sociaux ne se sentaient pas forcément légitimes pour poser directement ces questions sur l'impact et l'utilité du programme aux personnes accompagnées.
- Les réponses au questionnaire pouvaient être biaisées si les questions étaient posées par des accompagnants (volonté de « faire plaisir » des répondants).

D'autres modalités de diffusion du questionnaire ont donc été expérimentées durant la phase de test :

	Avantages	Inconvénients
<i>Le répondant complète seul le questionnaire qui ne sert pas de base de discussion avec un travailleur social</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Moins de biais : le répondant a davantage la liberté de répondre ce qu'il veut</li> <li>● Moins chronophage pour les équipes</li> </ul>	Le questionnaire sert uniquement à l'évaluation d'impact social (et non pas à adapter l'accompagnement au niveau individuel)
<i>Le répondant complète seul le questionnaire qui est ensuite utilisé comme une base à la discussion lors d'un point de suivi individuel</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le questionnaire sert aussi à adapter l'accompagnement individuel (et pas uniquement à l'évaluation d'impact social)</li> </ul>	Il y a moins de biais que la toute première option envisagée mais le répondant peut ne pas se sentir tout à fait libre de répondre ce qu'il souhaite comme les résultats font ensuite l'objet d'un entretien individuel.

Ce retour d'expérience montre bien qu'il n'existe pas de solution parfaite et qu'il faut **trouver un arbitrage satisfaisant en fonction du contexte et des objectifs de l'organisation**. Pour les Foyers Matter, compte-tenu à la fois des doutes des intervenants sociaux et de la volonté d'avoir un questionnaire qui sert aussi

à personnaliser l'accompagnement individuel, c'est la troisième option d'administration du questionnaire qui est finalement privilégiée (*le répondant complète seul le questionnaire qui est ensuite utilisé comme une base à la discussion lors d'un point de suivi individuel*).

## LE SUIVI ET PILOTAGE DES RELANCES

Si vous planifiez d'interroger les PPSMJ à différents moments de leur parcours d'accompagnement, il est important de les en informer au début de leur accompagnement. En étant informées, elles peuvent davantage anticiper qu'elles vont devoir répondre à des questionnaires à différentes échéances de leur parcours et donc être plus enclines à répondre.



À la fin du premier questionnaire (le « T0 »), vous pouvez introduire un court message afin de remercier le répondant pour le temps consacré au remplissage du questionnaire et pour lui rappeler qu'il devra remplir un questionnaire similaire « dans X mois ».

Une fois que les questionnaires ont été diffusés, vous devez suivre le nombre de réponses et relancer les personnes qui n'ont pas répondu. La collecte de données est plus simple à suivre au fil des réponses lorsque les répondants complètent un questionnaire sur support numérique. En effet, dans ce cas, chaque remplissage du questionnaire alimente automatiquement une base de données ce qui permet de suivre le nombre de réponses et le profil des répondants.

Il est important de **trouver un point d'équilibre dans le nombre de relances à effectuer** : au-delà de 3 relances, il est peu probable que des personnes n'ayant pas répondu jusque-là,

le fassent. De plus, les relances ne doivent pas devenir « intempestives » et potentiellement dégrader la relation de confiance nouée avec les bénéficiaires.

Pour renforcer son taux de réponses si besoin, il est possible d'adopter un mode de collecte « hybride » : suite à l'envoi, dans un premier temps, d'un lien vers un questionnaire (complété par les répondants sur un support informatique), vous pouvez appeler, dans un second temps, des personnes n'ayant pas encore répondu et leur administrer le questionnaire par téléphone afin d'atteindre un nombre de répondants suffisant (viser au moins 100 réponses).

### RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PHASE DE STRUCTURATION ET DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

À ce stade de la démarche, vous avez donc **conçu et diffusé votre questionnaire** en :

- Structurant l'ordre des questions posées
- Ajoutant une introduction, la mention RGPD (si vous collectez des données personnelles, cf. étape 3 du guide, p.27) et un mot de conclusion à votre questionnaire
- Testant le questionnaire « en conditions réelles » auprès de 3 bénéficiaires
- Réajustant le questionnaire par rapport aux limites identifiées lors du test (suppression de questions si questionnaire trop long, reformulation de questions en cas d'ambiguïté...)
- Déterminant si le questionnaire est rempli en autonomie ou non par les répondants et dans quelles modalités (sur papier, sur support numérique, par téléphone, de visu...)
- Diffusant le questionnaire selon les modalités définies
- Relançant les personnes n'ayant pas déjà répondu (3 fois maximum)
- Saisissant les résultats sur un logiciel si les questionnaires ont été administrés sur papier

Une fois ces différentes étapes accomplies, les réponses aux questionnaires constitueront un ensemble de données à analyser mais aussi à interpréter et à utiliser pour atteindre les objectifs de votre évaluation.

## Étape 5

# ANALYSER, INTERPRÉTER ET VALORISER LES DONNÉES COLLECTÉES

### L'ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES

#### ● Prérequis à l'analyse

Une fois que vous avez diffusé les questionnaires, vous aurez à en analyser les résultats qui sont rassemblés sous la forme d'une base de données.

Avant même d'analyser les données, il est important de « nettoyer » et uniformiser la base de données obtenue en :

- Supprimant les doublons : certains répondants ont pu, par erreur, répondre deux fois
- Harmonisant les formats de réponses : normalement, si le questionnaire a bien été paramétré lors de l'étape 4, vous n'avez pas vraiment de travail à faire à cette étape-là. Mais il faut bien vérifier par exemple que lorsqu'une date est demandée, elle est écrite au même format pour toutes les réponses ; que lorsqu'un montant financier est exprimé, il l'est dans la même monnaie pour toutes les réponses, que lorsqu'une durée est exprimée, elle l'est dans la même unité (semaine, ou mois ou année...) pour toutes les réponses, que les modalités de réponses sont les mêmes au niveau de l'orthographe et de la casse (majuscules, minuscules)
- Supprimant ou corrigeant les valeurs aberrantes : par exemple, un répondant qui se trompe et écrit la date du remplissage du questionnaire au lieu de sa date de naissance
- Vérifiant la cohérence entre des questions liées et le respect des consignes (*exemples* : « cocher maximum 3 réponses », *respect des questions conditionnelles par le répondant*)

Une fois que votre base de données est analysable, vous pouvez commencer par **examiner la représentativité des répondants** : ont-ils les mêmes caractéristiques que l'ensemble des PPSMJ que vous accompagnez ? **Si vous avez interrogé et obtenu une réponse de l'ensemble de vos bénéficiaires, vous n'avez pas besoin d'étudier la représentativité.**

La représentativité peut être vérifiée sur des variables socio-démographiques simples (sexe, âge...) ou tout autre critère pouvant influencer les résultats (durée de la peine, nature de l'aménagement de peine...) et sur lequel vous avez des données **à la fois sur les répondants et sur l'ensemble de vos bénéficiaires**, afin de pouvoir comparer les deux. Vous pouvez choisir entre 2 et 4 critères sur lesquels étudier la représentativité.

En cas de non-représentativité, plusieurs options sont possibles :

- Chercher à interroger quelques personnes supplémentaires en fonction de critères spécifiques permettant d'avoir une meilleure représentativité. Par exemple, si l'on constate qu'il y a une sous-représentation des personnes détenues interrogées qui ont moins de 25 ans par rapport à l'ensemble des personnes accompagnées, une possibilité est d'aller en interroger de nouvelles jusqu'à résorber leur sous-représentation. Cette solution nécessite d'avoir un délai suffisant pour interroger à nouveau des personnes.
- Effectuer un redressement statistique. Le redressement statistique consiste à appliquer des pondérations aux répondants pour augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés dans l'échantillon interrogé par rapport à l'ensemble des PPSMJ accompagnées. Cette solution est néanmoins assez technique et ne peut se faire sans un logiciel de traitement statistique.
- L'option la plus simple consiste autrement à **communiquer sur les chiffres avec prudence** : préciser à chaque fois, que les résultats ne concernent **que les personnes interrogées** et qu'ils ne peuvent pas être généralisés à toutes les PPSMJ accompagnées.





En deçà de 30 répondants, vous pouvez présenter des résultats sous la forme d'**effectifs** de répondants mais pas de **pourcentages**.

Par ailleurs, cet outil gratuit en ligne : (<https://fr.checkmarket.com/calculateur-taille-echantillon/>) vous permet de **calculer votre marge d'erreur** pour un intervalle de confiance à 95% en fonction du nombre de répondants que vous avez par rapport au nombre total de PPSMJ que vous accompagnez. Il faut viser une marge d'erreur de 5% maximum pour un intervalle de confiance à 95% ; plus la marge d'erreur est faible, mieux c'est.

### ● Un cas concret : comment exploiter avec prudence des résultats quantitatifs quand les cohortes de bénéficiaires sont petites (CodePhenix)

CodePhenix propose une formation et une expérience professionnelle à des cohortes de 8 apprenants en détention. Les apprenants répondent à un questionnaire au début, au milieu et à la fin de l'accompagnement, afin de suivre leur évolution grâce à l'action de CodePhenix. Le nombre de répondants étant faible (8 par promotion), plusieurs points d'attention sont à prendre en compte :

- Au niveau de la collecte de données, il faut être particulièrement vigilant et tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des personnes accompagnées réponde bien à chaque questionnaire. En l'occurrence, comme les bénéficiaires sont en détention et que l'accompagnement est très individualisé, ils ont tous répondu au premier questionnaire.

- Si l'ensemble des bénéficiaires a bien été interrogé, alors par définition, les répondants sont bien représentatifs de tous les apprenants accompagnés. Néanmoins, il vaut mieux exprimer les résultats sous la forme d'effectifs plutôt que de pourcentages quand on parle de 8 personnes.
- Il faudra attendre d'avoir les résultats cumulés sur plusieurs promotions d'apprenants (attendre d'avoir environ 4 promotions de 8 apprenants) pour avoir un nombre de répondants permettant d'exprimer les résultats en pourcentages.

### ● Premier niveau d'analyse des données (indispensable)

L'analyse des données à proprement parler peut être, de façon pragmatique, divisée en plusieurs niveaux. Le premier niveau, indispensable, comprend les éléments suivants :

**La réalisation des tris à plat** : il s'agit de la distribution (exprimée en effectifs et/ou pourcentages) des différentes réponses obtenues à une question unique. Ces tris à plat sont **automatiquement générés** avec un certain nombre d'outils gratuits (ex : Google Form) ou payants (Impact Tools, Office Form, Sphinx...).

Dans certains cas plus complexes, comme la comparaison entre des questionnaires « avant/ après », Excel reste un bon outil pour calculer plus manuellement (mais donc davantage sur mesure) ces tris à plat à l'aide de tableaux croisés dynamique (TCD) ou de la fonction NB.SI.

**Exemple fictif de tri à plat à partir d'un indicateur du référentiel commun :**

<i>Globalement, je dirais que je me sens prêt(e) pour ma sortie grâce à l'accompagnement de l'association :</i>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
Tout à fait d'accord	56	30%
Plutôt d'accord	74	40%
Ni d'accord, ni pas d'accord	32	17%
Plutôt pas d'accord	14	8%
Pas du tout d'accord	10	5%
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>100%</b>



Dans le cas où on demande au répondant de se positionner sur une échelle chiffrée (exemple issu du questionnaire d'Auxilia : « *D'une façon générale, comment vous placeriez-vous sur l'échelle suivante entre 1 : Je me sens seul(e) et 10 : Je me sens bien entouré(e) dans ma détention* »), l'analyse peut être réalisée en calculant la **moyenne** ou la **médiane** de l'ensemble des réponses.

Si votre questionnaire comprend des questions ouvertes, c'est aussi à ce moment-là qu'il faut les analyser.

- Pour les questions ouvertes du type « *Si vous deviez décrire... en un mot* » : les « **nuages de mots** » sont une solution idéale. Il existe des sites gratuits permettant d'en générer automatiquement (ex : nuagedemots.co).

- Sinon il faut analyser manuellement les réponses ouvertes en les « standardisant » avec des modalités de réponses qui reprennent les résultats les plus récurrents. Comme mentionné en étape 4, cette étape peut être chronophage.

### ● Deuxième niveau d'analyse des données (optionnel)

Une fois que vous disposez de vos tris à plat c'est-à-dire que vous savez combien de répondants sont concernés par chaque modalité de réponses et que vous avez analysé les questions ouvertes, vous pouvez, si vous en avez les moyens (temps disponible, compétences et/ou logiciel de traitement statistique), aller plus loin dans l'analyse des données.

Certains de vos tris à plat peuvent ne pas être suffisants, vous aimeriez par exemple savoir

si, **en fonction de certaines caractéristiques des personnes accompagnées, les impacts sont plus ou moins importants**. Dans ce cas, vous devrez faire des « tris croisés » : il s'agit d'un croisement de résultats obtenus sur deux questions d'un questionnaire. Ils permettent de **mettre en évidence des différences de comportement** sur des personnes étudiées ou des corrélations entre deux variables.

Il n'est **pas nécessaire d'effectuer des tris croisés sur toutes les questions posées** aux répondants ; voici quelques exemples de tris croisés fréquents pour vous aider à les prioriser :

- En fonction d'une variable de profil socio-démographique ou tout indicateur de profil susceptible d'influencer les résultats (ex : durée de la peine...). Certains outils payants peuvent générer automatiquement ce type d'analyse (Impact Tools, Sphinx...).
- Les attentes ou besoins exprimées au départ de l'accompagnement (dans le questionnaire « avant » vs. les effets constatés effectivement (dans le questionnaire « après »). Ce type de croisement peut être effectué manuellement sur Excel à l'aide de tableaux croisés dynamiques (TCD) ou de la fonction NB.SI.ENS.

### Exemple fictif de tri croisé à partir d'un indicateur du référentiel commun :

	Effectifs		Pourcentages	
	Détenus sans logement à la sortie	Détenus avec un logement à la sortie	Détenus sans logement à la sortie	Détenus avec un logement à la sortie
<i>Globalement, je dirais que je me sens prêt(e) pour ma sortie grâce à l'accompagnement de l'association :</i>				
Tout à fait d'accord	15	41	22%	35%
Plutôt d'accord	25	49	36%	42%
Ni d'accord, ni pas d'accord	15	17	22%	15%
Plutôt pas d'accord	8	6	12%	5%
Pas du tout d'accord	6	4	9%	3%
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>117</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

*Lecture : 22% des détenus n'ayant pas de solution de logement à la sortie se sentent tout à fait prêts pour leur sortie de détention tandis que pour les bénéficiaires ayant une solution de logement à la sortie, 35% se sentent tout à fait prêts à sortir.*

Il est possible d'aller encore plus loin dans l'analyse des résultats en effectuant des tests de significativité des résultats, des segmentations de répondants, etc. Ce niveau d'analyse n'est absolument pas un prérequis et ce guide ayant avant tout une visée pragmatique (rendre l'évaluation d'impact social accessible), ces analyses ne seront pas détaillées.

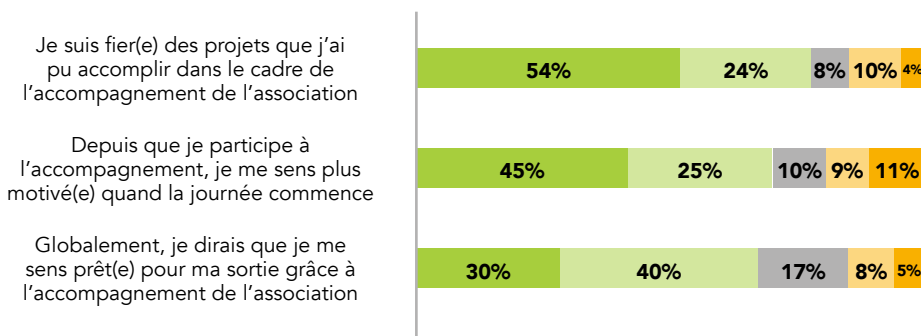
## ● Visualisation graphique des données

Dans la perspective de valoriser les résultats et de les rendre plus lisibles, vous avez intérêt à en valoriser certains sous la forme de graphique. Des outils gratuits (Google Form) ou payants (Office Form, Impact Tools...) permettent une visualisation automatique des données sous forme de graphiques. Pour pouvoir paramétrer manuellement, avec plus de finesse, vos graphiques, vous pouvez utiliser Excel.

Concernant le choix des graphiques, le mieux est d'opter pour des **types de graphiques assez similaires et « sobres »** :

- Des diagrammes circulaires (ou « camemberts ») pour modéliser une simple répartition des réponses à une question ;
- Des histogrammes (ou diagrammes en barre) pour représenter des évolutions (cas de questionnaires « avant/après » par exemple) ou pour des questions à choix multiples (possibilité pour le répondant de cocher plusieurs réponses) ;
- Des histogrammes empilés pour avoir une vision d'ensemble sur plusieurs impacts (mais il faut que les modalités de réponses soient les mêmes entre les différents impacts)

### Exemple d'histogramme empilé sur des indicateurs du référentiel commun (chiffres fictifs) :



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Ni d'accord, ni pas d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord



Faire attention à la cohérence du « code-couleur » des réponses d'un graphique à l'autre :

- Mettre toujours les réponses « positives » (ex : « *Tout à fait d'accord* », « *Plutôt d'accord* ») dans les mêmes tons de couleur et les réponses « négatives » (ex : « *Plutôt pas d'accord* », « *Pas du tout d'accord* ») dans les mêmes tons de couleur

Faire apparaître :

- Le titre de la question posée
- Le nombre de répondants (« *n=...* »)
- Un axe qui commence à 0% et qui se termine à 100% pour éviter des versions « zoomées » qui peuvent biaiser l'interprétation des résultats

## L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES COLLECTÉES

A cette étape, vous disposez d'un ensemble de données analysées et le défi consiste à interpréter les résultats clés et les tendances qui se dégagent. Vous devez prendre du recul sur l'ensemble des résultats pour prioriser les données sur lesquelles vous appuyer pour orienter votre action (l'améliorer, repenser la stratégie) et/ou que vous allez communiquer en interne ou externe.

Plusieurs éléments peuvent vous guider dans cette phase d'interprétation des données :

- Refaire le lien avec les questions évaluatives posées au début de la démarche d'évaluation pour voir quels sont les éléments de réponse obtenus. Cela vous permettra de vous recentrer par rapport à ce qui était recherché au départ.
- Si vous avez des objectifs d'impact à atteindre en interne ou dans le cadre de conventions avec des partenaires financeurs, la vérification de l'atteinte ou non de ces objectifs est également un axe important.
- Enfin, s'il existe des données de référence similaires, vous pouvez effectuer une comparaison qui peut vous aider à positionner vos résultats par rapport à des PPSMJ qui ne sont pas accompagnées dans le cadre de votre action.



Voici quelques conseils pour l'interprétation des échelles de modalités de réponses suivantes : « *Tout à fait d'accord* », « *Plutôt d'accord* », « *Ni d'accord, ni pas d'accord* », « *Plutôt pas d'accord* », « *Pas du tout d'accord* »

- Si vous avez utilisé l'ensemble des modalités de réponses dans votre questionnaire **avec** une modalité de réponse « refuge » (« *Ni d'accord, ni pas d'accord* », « *Je ne sais pas* »...) alors vous pourrez **agrèger les « *Tout à fait d'accord* » et les « *Plutôt d'accord* » dans votre interprétation en les considérant comme un groupe de personnes qui sont d'accord.**
- Si vous avez uniquement utilisé les modalités de réponses suivantes (« *Tout à fait d'accord* », « *Plutôt d'accord* », « *Plutôt pas d'accord* », « *Pas du tout d'accord* ») dans votre questionnaire, **sans** valeur refuge alors vous ne pourrez considérer dans votre **interprétation des personnes qui sont d'accord que les « *Tout à fait d'accord* ».**

En effet, lorsqu'une échelle de mesure n'intègre pas la modalité centrale « *Ni d'accord, ni pas d'accord* », un individu incapable de se placer de part et d'autre de l'échelle de mesure va sélectionner « par défaut » l'échelon « *Plutôt d'accord* ».

Si certaines données sont difficilement interprétables et si vous disposez de suffisamment de temps lors de cette phase d'interprétation, il est recommandé de faire une **brève étude qualitative** en allant interroger des parties prenantes (les PPSMJ ou des parties prenantes qui les suivent de près). Ces entretiens peuvent apporter une compréhension et un éclairage complémentaires permettant de « faire parler les chiffres » qui ne sont pas clairs.

Même si vous ne procédez pas à cette phase d'étude qualitative complémentaire, c'est toujours une bonne pratique de procéder à **l'interprétation des résultats en croisant les**

**regards sur ces résultats, et donc en collectif** dans une organisation. Vous pouvez **former un groupe de travail composé par exemple de salariés et/ou de bénévoles voire d'anciens bénéficiaires**. Ces personnes ont une bonne vision et des connaissances pragmatiques sur les besoins et parcours des PPSMJ accompagnées, les changements produits par l'accompagnement sur ces personnes, etc. Vous pouvez présenter vos analyses au groupe de travail et les faire réagir : qu'est-ce qu'ils apprennent ? Quels sont les résultats satisfaisants et ceux qui le sont moins ? Comment les expliquer ? Quels sont les messages clés et les enseignements pour l'action ? Quels sont les points à creuser ?

## LA VALORISATION DES DONNÉES COLLECTÉES

La dernière étape d'une évaluation d'impact social consiste à formaliser les résultats dans un rapport d'impact.

Pour vous aider à structurer votre rapport vous pouvez suivre la trame-type suivante :

### Sommaire-type

- **Synthèse des principaux résultats**
- **Rappels**
  - Présentation et caractéristiques du projet évalué
  - Objectifs et méthodologie de la démarche évaluative
  - Caractéristiques de l'initiative étudiée
- **Résultats détaillés**
  - Profil et besoins des bénéficiaires
  - Effets pour les bénéficiaires
  - Effets pour les autres parties prenantes (*si étudiées*)
  - Enseignements sur les forces, limites et axes d'amélioration du projet évalué
- **Pistes pour la poursuite de la démarche d'évaluation d'impact social**
- **Annexes**
  - Liste des personnes interrogées lors de l'étude qualitative
  - Outils : questionnaires

À chaque étape du rapport d'impact, si vous avez également effectué des entretiens (méthode qualitative) avec les personnes, n'hésitez pas à mêler les verbatims issus des entretiens aux chiffres issus de l'étude quantitative. En effet, cela peut avoir plusieurs avantages :

- « Incarner les chiffres » avec des témoignages et exemples qui viennent illustrer concrètement une tendance statistique ;
- Proposer des **pistes d'interprétation** de chiffres qui sont difficiles à comprendre tels quels.



## ZOOM JUSTICE

Dans cette volonté « d'incarner » l'impact social généré à travers les portraits et témoignages de PPSMJ accompagnées, il peut être tentant d'associer les verbatims à des noms, des portraits photographiques... Cela ne peut se faire sans l'accord des personnes concernées. De plus, pour favoriser le « droit à l'oubli » des personnes qui ont été condamnées à un moment de leur vie, une bonne pratique peut être d'opter pour des prénoms fictifs associés aux verbatims et pour des photos où les bénéficiaires ne sont pas identifiables (elles sont dos à l'objectif par exemple) ou alors des images libres de droit avec des personnes qui ne sont pas les « vrais » bénéficiaires.



Il est important dans un rapport d'impact de faire figurer de manière transparente les choix méthodologiques effectués ainsi que leurs limites même sur un support de communication. Vous pouvez, au début ou à la fin du rapport, insérer une page sur ces choix méthodologiques en précisant notamment :

- Le choix de la ou les méthode(s) utilisée(s) : méthode qualitative ou quantitative
- Le nombre de personnes interrogées
- Le taux de réponses et la marge d'erreur
- Des précisions sur la représentativité de l'échantillon interrogé
- Des précautions sur l'interprétation des données en cas de taux de réponse faible ou de non-représentativité des personnes interrogées

## Exemple de présentation des résultats (chiffres et témoignages fictifs) :

Titre comme message clé

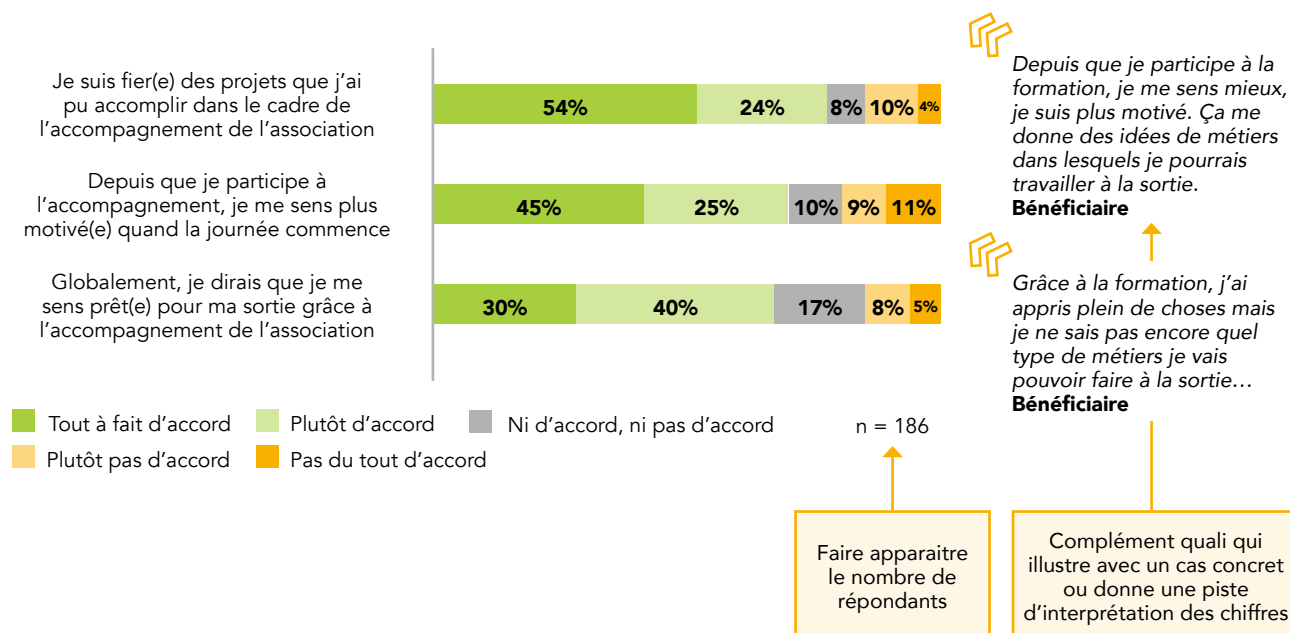
**L'accompagnement a avant tout permis aux personnes interrogées de se sentir fières de ce qu'elles avaient pu réaliser dans le cadre de l'accompagnement**

Plus de la moitié (54%) des personnes accompagnées se dit très fière des projets réalisés dans le cadre de l'accompagnement de l'association.

Explication et détail du message

En revanche, la part de personnes interrogées à se sentir très prêtes pour la sortie est plus faible (34%).

Certaines personnes interrogées en entretien ont exprimé avoir besoin de davantage de temps pour avoir un projet de sortie bien défini et ainsi se sentir prêtes pour leur sortie.



À des fins de communication, il est aussi possible de produire un format plus synthétique de type infographie, en 1 ou 2 pages, qui présente les résultats essentiels avec un effort particulier accordé à la visualisation et mise en forme des résultats.

### RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PHASE D'ANALYSE, D'INTERPRÉTATION ET DE VALORISATION DES DONNÉES COLLECTÉES

À ce stade de la démarche, vous avez donc **analysé, exploité et valorisé les résultats de votre évaluation d'impact** en :

- Nettoyant et uniformisant votre base de données
- Analysant la représentativité
- Effectuant un premier niveau d'analyses indispensables (tris à plat, questions ouvertes)
- Effectuant éventuellement des analyses complémentaires (tris croisés)
- Facilitant la visualisation des résultats avec la création de graphiques
- Interprétant les résultats (si possible en collectif) et en priorisant les enseignements clés
- Formalisant un rapport d'impact



# CONCLUSION

---

Si vous avez suivi et mis en œuvre les différentes étapes de ce guide, vous disposez d'une évaluation d'impact social sur laquelle vous pouvez vous appuyer pour communiquer ou encore, pour alimenter les prises de décisions relatives à l'accompagnement des PPSMJ dans votre organisation.

Si cette évaluation s'est révélée complexe et a généré des lourdeurs au sein de votre organisation, n'hésitez pas à **analyser ce qui a été difficile** (difficulté à avoir suffisamment de répondants, analyse complexe des questionnaires...) pour **essayer de trouver des solutions « pragmatiques », en simplifiant le processus d'évaluation** (nouveau canal de diffusion du questionnaire, diminution de la longueur du questionnaire, mise en place d'un outil clé en main d'analyse des données...).

En effet, une fois la première évaluation d'impact social réalisée, vous pouvez vous appuyez dessus bien sûr mais **vous avez intérêt à progressivement systématiser un processus de collecte de données d'impact social « au fil de l'eau »** : en effet, les financeurs sont en demande croissante de données d'impact social d'une part et le pilotage de l'action par l'évaluation d'impact social suppose d'avoir des données régulièrement mises à jour d'autre part.

Enfin, le fait d'avoir réalisé cette démarche d'évaluation d'impact social sur une première partie prenante, les PPSMJ accompagnées, vous a aussi donné les clés et savoir-faire nécessaires pour pouvoir reproduire la démarche sur une autre partie prenante de votre choix.

# BOÎTE À OUTILS

## INDICATEURS DE PROFIL

Données de profil	Modalités de réponses	Référentiel
<b>Tranche d'âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● (Moins de 16 ans)</li> <li>● De 16 à moins de 18 ans</li> <li>● De 18 à moins de 21 ans</li> <li>● De 21 à moins de 25 ans</li> <li>● De 25 ans à moins de 30 ans</li> <li>● De 30 ans à moins de 40 ans</li> <li>● De 40 ans à moins de 50 ans</li> <li>● De 50 ans à moins de 60 ans</li> <li>● 60 ans et plus</li> </ul>	Répartition par âge des personnes suivies en milieu fermé et milieu ouvert par l' <b>Administration Pénitentiaire</b>
<b>Nationalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Française</li> <li>● Autre</li> </ul> <p><i>Si vous avez envie d'avoir plus de détails : vous pouvez remplacer la modalité de réponse « Autre » par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Europe</li> <li>● Afrique</li> <li>● Amériques</li> <li>● Asie</li> <li>● Nationalité inconnue (dont apatride)</li> </ul>	Répartition par nationalité des personnes suivies en milieu fermé et milieu ouvert par l' <b>Administration Pénitentiaire</b>
<b>Condamnation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Personnes prévenues</li> <li>● Personnes condamnées</li> </ul>	Répartition des personnes suivies en milieu fermé par l' <b>Administration Pénitentiaire</b>
<b>Durée de la peine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Inférieur ou égal à 6 mois</li> <li>● De plus de 6 mois à un an</li> <li>● De plus d'1 an à 2 ans</li> <li>● De plus de 2 ans à 5 ans</li> <li>● Supérieur à 5 ans</li> </ul>	Répartition par durée de la peine des personnes condamnées (données de l' <b>Administration Pénitentiaire</b> )
<b>Niveau de qualification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sans diplôme, DILF-DELF, CFG (Niveaux 1 et 2)</li> <li>● Diplôme national du Brevet, CAP-BEP (Niveau 3)</li> <li>● BAC-DAEU (Niveau 4)</li> <li>● Etudes supérieures (Niveaux 5 à 8)</li> </ul> <p><i>Conseil : Ne pas préciser les niveaux entre parenthèses dans un questionnaire à destination des PPSMJ</i></p>	Niveau de qualification demandé à l'entrée en détention et présenté dans le <b>Bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire</b>

## INDICATEURS DE PROFIL

Données de profil	Questions & modalités de réponses	Référentiel
<b>Visites de personnes en détention (pour qualifier l'isolement social des personnes en détention)</b>	Recevez-vous des visites en détention ? (Plusieurs réponses possibles) <ul style="list-style-type: none"> <li>● Oui, de ma famille</li> <li>● Oui, de mes amis</li> <li>● Oui, d'associations (ex : visiteurs de prison)</li> <li>● Non, je ne reçois pas de visite</li> </ul>	Questionnaire à l'origine du rapport « <i>Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison</i> » (Emmaüs France / Caritas, 2021) Sur l'échantillon de <b>1119</b> personnes incarcérées répondantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>45%</b> reçoivent des visites de leur famille</li> <li>● <b>3%</b> reçoivent des visites de leurs amis</li> <li>● <b>9%</b> reçoivent des visites d'association</li> <li>● <b>40%</b> ne reçoivent aucune visite</li> </ul>
<b>Activités des personnes en détention (pour qualifier le « désœuvrement » des personnes en détention)</b>	Quelles sont vos activités en détention ? (Plusieurs réponses possibles) <ul style="list-style-type: none"> <li>● Aucune activité</li> <li>● Travail</li> <li>● Formation professionnelle</li> <li>● Scolaire</li> <li>● Activités culturelles et artistiques</li> <li>● Sport</li> <li>● Pratiques religieuses</li> </ul>	Questionnaire à l'origine du rapport « <i>Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison</i> » (Emmaüs France / Caritas, 2021) Sur l'échantillon de <b>1119</b> personnes incarcérées répondantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>20%</b> n'ont aucune activité</li> <li>● <b>39%</b> ont un travail en détention</li> <li>● <b>6%</b> sont en formation professionnelle</li> <li>● <b>28%</b> suivent un enseignement scolaire</li> <li>● <b>23%</b> ont des activités culturelles/artistiques</li> <li>● <b>20%</b> font du sport</li> <li>● <b>10%</b> ont une pratique religieuse</li> </ul>
<b>Ressources financières des personnes détenues</b>	Quelles sont vos ressources en détention ? (Plusieurs réponses possibles) <ul style="list-style-type: none"> <li>● Salaire</li> <li>● Aide « aux indigents »</li> <li>● Mandats de vos proches</li> <li>● Sans ressources</li> <li>● Aide d'autres personnes détenues</li> </ul>	Questionnaire à l'origine du rapport « <i>Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison</i> » (Emmaüs France / Caritas, 2021) Sur l'échantillon de <b>1119</b> personnes incarcérées répondantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>38%</b> disposent d'un salaire</li> <li>● <b>38%</b> reçoivent des mandats de leurs proches</li> <li>● <b>31%</b> perçoivent l'aide « indigence »</li> <li>● <b>16%</b> sont sans ressources</li> </ul>

## RÉFÉRENTIEL JUSTICE : RÉFÉRENTIEL COMMUN D'INDICATEURS

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
<p>Limiter le désœuvrement et le manque de stimulation intellectuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui s'ennuient moins depuis leur participation à l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui se sentent plus motivées au quotidien depuis leur participation à l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui se sentent plus stimulées intellectuellement depuis leur participation à l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 4 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui ont envie de participer à d'autres activités culturelles ou de formation depuis leur participation à l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Depuis que je participe à l'accompagnement, je m'ennuie plus rarement pendant la journée</li> <li>● Indicateur 2 : Depuis que je participe à l'accompagnement, je me sens plus motivé(e) quand la journée commence</li> <li>● Indicateur 3 : Depuis que je participe à l'accompagnement, je me sens plus stimulé(e) intellectuellement</li> <li>● Indicateur 4 : Depuis que je participe à l'accompagnement, j'ai envie de suivre une autre formation ou de participer à une autre activité culturelle ou artistique</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
<p>Se sentir prêt, rassuré, suffisamment autonome pour sa sortie</p>	<p>Part (ou nombre) de personnes détenues qui se sentent plus prêtes pour leur sortie grâce à l'accompagnement de l'association</p>	<p>Globalement, je dirais que je me sens prêt(e) pour ma sortie grâce à l'accompagnement de l'association [nom de l'association] :</p> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
<p>Engager des démarches pour préparer sa sortie</p>	<p>Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui ont un projet concret (de formation, d'emploi) pour leur sortie</p>	<p>Avez-vous un projet d'emploi ou de formation professionnelle à votre libération ?</p> <p>Modalités de réponses : Oui, j'ai déjà un projet précis / J'ai des idées de projet mais ce n'est pas encore très clair / Non, je n'ai pas encore de projet</p> <p>&gt; Question et modalités de réponses inspirées d'une question dans le rapport «Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison » (Emmaüs France / Caritas, 2021)</p>
<p>Identifier les acteurs et relais facilitant un accompagnement post-détention</p>	<p>Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui vont continuer d'être accompagnées par une structure ou association à leur sortie / dans le cadre d'un aménagement de peine</p>	<p>À ma sortie (ou dans le cadre d'un aménagement de peine si je vais en avoir un) :</p> <p>Modalités de réponses : Je vais continuer d'être accompagné(e) dans ma réinsertion par la même association [nom de l'association] / Je vais être accompagné(e) dans ma réinsertion par une autre association ou structure / J'aimerais être accompagné(e) dans ma réinsertion par une association mais je ne sais pas encore si ce sera le cas / Je pense que je peux me réinsérer sans l'aide d'une autre association ou structure / Je ne sais pas encore</p>
<p>Faciliter l'obtention d'un aménagement de peine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui vont bénéficier d'un aménagement de peine</li> <li>● Indicateur 2 [pour les personnes en aménagement de peine] : Part (ou nombre) de personnes qui ont eu un aménagement de peine dont elles estiment que son obtention a été facilitée par l'accompagnement de l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Allez-vous bénéficier de l'un des aménagements de peine suivants ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Liberté conditionnelle / Semi-liberté / Placement à l'extérieur / Placement sous surveillance électronique / Suspension de peine pour des raisons médicales / Oui mais je ne sais pas lequel / Non, pas d'aménagement de peine / Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 2 : Pensez-vous que l'accompagnement à la réinsertion par notre association [nom de l'association ou du programme] vous a permis d'obtenir plus facilement un aménagement de peine ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Oui, certainement / Oui, probablement / Non, probablement pas / Non, certainement pas / Je ne sais pas / Non concerné(e)</p>

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Prendre conscience de ses problèmes de santé (physique, psychique, addictions)	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont conscience de leur(s) problème(s) de santé (physique et/ou psychique)	<p>Dans l'ensemble, pensez-vous que votre santé [<i>préciser éventuellement physique ou psychique</i>] est :</p> <p>Modalité de réponses : Excellente / Très bonne / Bonne / Médiocre / Mauvaise</p> <p>Dans l'ensemble, votre entourage pense que votre santé [<i>préciser éventuellement physique ou psychique</i>] est :</p> <p>Modalité de réponses : Excellente / Très bonne / Bonne / Médiocre / Mauvaise</p> <p>Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement (vie professionnelle, vie sociale) ?</p> <p>Modalités de réponses : Oui, fortement limité(e) / Oui, limité(e), mais pas fortement / Non, pas limité(e) du tout / Je ne sais pas</p>
Avoir accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui voient un médecin ou reçoivent des soins chaque fois qu'elles en ont besoin</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont dû renoncer à des soins ou un traitement pour des raisons financières</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées couvertes par une mutuelle ou une assurance complémentaire maladie</li> <li>● Indicateur 4 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont accès aux soins grâce à l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Avez-vous vu un médecin ou reçu des soins médicaux chaque fois que vous en avez eu besoin ?</li> <li>Modalités de réponses : Oui / Non / Je n'en ai pas eu besoin</li> <li>● Indicateur 2 : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous dû renoncer pour des raisons financières à un examen ou traitement médical dont vous aviez besoin ?</li> <li>Modalités de réponses : Je ne suis pas concerné(e) car je n'en ai pas eu besoin / Oui, j'ai dû y renoncer pour des raisons financières / Non, je n'ai pas dû y renoncer pour des raisons financières</li> <li>● Indicateur 3 : Êtes-vous couvert(e) par une mutuelle, une assurance complémentaire maladie ou la CSS (complémentaire santé solidaire) ?</li> <li>Modalités de réponses : Oui, par une mutuelle ou une assurance complémentaire / Oui, par la CSS (complémentaire santé solidaire) / Non / Je ne sais pas</li> <li>● Indicateur 4 : L'accompagnement de l'association [<i>nom de l'association ou du programme</i>] m'a aidé à avoir accès aux soins (examens médicaux, traitements) dont j'ai besoin</li> <li>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> </ul>
Engager des démarches pour accéder à un logement	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont engagé des démarches pour accéder à un logement	<p>Avez-vous engagé des démarches pour accéder à un logement ?</p> <p>Modalités de réponses : Oui / Non, je dois d'abord effectuer d'autres démarches administratives / Non, je ne sais pas comment faire / Non, j'ai déjà une solution d'hébergement ou de logement qui me convient</p>
Accéder à un logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont une solution de logement / hébergement au moment où elles sont interrogées</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de personnes détenues accompagnées qui ont une solution de logement / hébergement prévue à la sortie de détention</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont trouvé une solution de logement / hébergement grâce à l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Avez-vous actuellement une solution de logement ou d'hébergement ?</li> <li>● Indicateur 2 : Avez-vous une solution de logement ou d'hébergement pour votre sortie de prison ?</li> <li>Modalités de réponses : Locataire / Propriétaire / Hébergé chez des proches / Hébergé dans un foyer ou dans un centre / Sans solution d'hébergement</li> <li>Question et modalités de réponses inspirées d'une question dans le rapport « <i>Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison</i> »</li> <li>● Indicateur 3 : Pensez-vous que l'accompagnement à la réinsertion par notre association [<i>nom de l'association ou du programme</i>] vous a permis d'obtenir plus facilement une solution d'hébergement ou de logement ?</li> <li>Modalités de réponses : Oui, certainement / Oui, probablement / Non, probablement pas / Non, certainement pas / Je ne sais pas / Non concerné(e)</li> </ul>

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Accéder à un logement stable et pérenne	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées (sur le logement) qui ont une solution de logement / hébergement pour la fin de l'accompagnement	Avez-vous une solution de logement ou d'hébergement pour la fin de notre accompagnement ? Modalités de réponses : Oui, je serai propriétaire / Oui, je serai locataire / Je serai hébergé(e) chez des proches / Je serai hébergé(e) dans un foyer ou centre / Je n'ai pas de solution d'hébergement
Se sentir bien et en sécurité	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent bien dans leur vie	Globalement, je dirais que je me sens bien dans ma vie, que je vis en accord avec mes envies et mes valeurs
Se connaître soi-même, prendre du recul sur soi (connaître ses forces et ses faiblesses, gérer ses émotions)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont appris à mieux se connaître</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont appris à se comprendre et que ça aide à gérer ce qui leur arrive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Je connais mes forces et mes faiblesses</li> <li>● Indicateur 2 : En général, j'arrive à mettre des mots sur les émotions que je ressens (joie, colère, tristesse...) et à les communiquer aux autres</li> </ul> Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord
Savoir exprimer ses besoins et prendre des décisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui savent exprimer leurs besoins à la personne qui les accompagne</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui savent demander de l'aide en cas de problème</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui savent dire non à une proposition et expliquer pourquoi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : En général, je suis capable d'exprimer mes besoins à mon référent [nom de l'association ou du programme]</li> <li>● Indicateur 2 : En général, quand j'ai une difficulté, je demande de l'aide aux équipes de [nom de l'association ou du programme]</li> <li>● Indicateur 3 : Je sais dire non à des propositions (ex : emplois, ateliers...) si je pense que ce n'est pas fait pour moi et je sais expliquer pourquoi</li> </ul> Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord
Renforcer son estime de soi et fierté personnelle	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont pu se sentir fières d'elles-mêmes à travers les actions réalisées (diplôme, avancées ...) dans le cadre de l'accompagnement	Je suis fier(e) des projets que j'ai pu accomplir dans le cadre de l'accompagnement de l'association [nom de l'association ou du programme] Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord
Renforcer sa confiance en soi et en ses capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont confiance dans le fait de réussir à réaliser leur(s) objectif(s) à travers l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent confiantes dans leur capacité à s'en sortir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Je suis confiant(e) dans le fait que je vais réussir à atteindre mon ou mes objectif(s) [personnalisable par les projets] dans le cadre de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : J'ai confiance dans le fait que je peux m'en sortir même si ça ne sera pas toujours facile</li> </ul> Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord
Développer son ouverture d'esprit, sa curiosité	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui testent de nouvelles activités dans le cadre de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui testent de nouvelles activités en dehors de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui apprécient la rencontre avec des personnes différentes d'elles-mêmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Au sein de [nom de l'association ou du programme], je choisis plutôt les ateliers et sorties qui correspondent à ce que j'aime ou ce que je connais déjà</li> <li>● Indicateur 2 : En dehors de [nom de l'association ou du programme], j'ai commencé de nouvelles activités (sport, loisirs...) ou j'ai de nouveaux centres d'intérêt</li> <li>● Indicateur 3 : En général, j'apprécie la rencontre avec d'autres personnes, différentes de moi</li> </ul> Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Se (re)mobiliser, se remettre en action (participation à des activités, concentration...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont présentes à la grande majorité des modules obligatoires de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui participent à des ateliers / modules (non obligatoires) de l'accompagnement sur la base du volontariat</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent impliquées dans leur accompagnement à la réinsertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : donnée à suivre dans un tableau de bord mais qui n'est pas à collecter via un questionnaire auprès des PPSMJ accompagnées (exemple de source de données : feuilles d'appel)</li> <li>● Indicateur 2 : Je participe aux ateliers ou activités facultatifs (qui ne sont pas obligatoires) Modalités de réponses : Tout le temps / Souvent / De temps en temps / Rarement / Jamais / Non concerné(e)</li> <li>● Indicateur 3 : Je dirais que je fais autant d'efforts que possible pour m'impliquer dans l'accompagnement proposé par l'association [nom de l'association ou du programme] et en tirer les bénéfices Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> </ul>
Persévérer, se donner des objectifs et s'y tenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : part (ou nombre) de PPSMJ qui suivent l'accompagnement de l'association ou du programme jusqu'à son terme</li> <li>● Indicateur 2 : part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont l'impression de persévérer en cas de difficulté ou d'imprévu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : donnée à suivre dans un tableau de bord mais qui n'est pas à collecter via un questionnaire auprès des PPSMJ accompagnées.</li> <li>● Indicateur 2 : Je baisse parfois les bras quand quelque chose ne se passe pas comme prévu ou est plus difficile que prévu Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> </ul>
Se projeter dans l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se projettent à court terme</li> <li>● Indicateur 2 : part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se projettent à long terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : J'ai des projets et/ou je sais quoi faire à court terme dans les prochains mois</li> <li>● Indicateur 2 : J'ai des projets et/ou je sais quoi faire à long terme dans les prochaines années Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> </ul>
Avoir un projet ou des projets personnels	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont envie de réaliser un ou des projet(s) personnel(s)	J'ai un ou des projet(s) personnel(s) (logement, voyage, loisirs et activités, famille, engagement...) que j'aimerais concrétiser Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord
Engager et prendre en charge les démarches nécessaires à son projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui connaissent les étapes nécessaires à la réalisation de leur projet / objectif</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent capables de faire des démarches nécessaires pour faire aboutir leur projet / objectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Globalement, je connais toutes les étapes nécessaires à la réalisation de mon projet Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> <li>● Indicateur 2 : Est-ce que je me sens capable de faire des démarches pour concrétiser mes objectifs et faire aboutir mon projet ? Modalités de réponses : Je ne sais pas du tout comment faire / Je sais à peu près mais j'ai besoin d'un appui / J'y arrive plutôt bien seul / Je n'ai pas de démarches à faire</li> </ul>
S'engager dans une formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui estiment être assidues en formation</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont assidues en formation</li> <li>● Indicateur 3 : part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui suivent l'intégralité de la formation dispensée (indépendamment de leur réussite)</li> <li>● Indicateur 4 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui s'estiment concentrées pendant leur formation</li> <li>● Indicateur 5 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent impliquées dans leur formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 [personnalisable pour les projets] : Il m'arrive de manquer des sessions de formation Modalités de réponses : Tout le temps / Souvent / De temps en temps / Rarement / Jamais / Non concerné(e)</li> <li>● Indicateurs 2 et 3 : données à suivre dans un tableau de bord (avec des fiches d'appel par exemple) mais qui n'est pas à collecter via un questionnaire auprès des PPSMJ accompagnées.</li> <li>● Indicateur 4 : J'arrive bien à rester concentré(e) en général, pendant la formation Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> <li>● Indicateur 5 : Je dirais que je fais autant d'efforts que possible pour réussir ma formation Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</li> </ul>

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Renforcer sa qualification, obtenir un diplôme / une certification de ses compétences	Taux de réussite au diplôme / à la certification / à l'examen / au concours préparé pour les PPSMJ accompagnés	<p>NA : donnée à suivre dans un tableau de bord mais qui n'est pas à collecter via un questionnaire auprès des PPSMJ accompagnés</p> <p>&gt; Des données sur le taux de réussite aux examens de l'Education nationale des personnes détenues scolarisées sont publiées dans le Bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire (disponible en ligne) : en 2019-2020, ce taux de réussite s'élevait à 71%. Cette donnée peut servir dans une logique de comparaison.</p>
Avoir envie de poursuivre son parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui ont envie de poursuivre une formation dans le même secteur/discipline à la fin de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui ont envie de poursuivre une formation dans un autre secteur/discipline à la fin de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui suivent une formation suite à la fin de l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateurs 1 et 2 : à la fin de [nom du programme / de l'accompagnement], je souhaite :</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Faire une autre formation dans le même domaine / Faire une formation dans un autre domaine / Trouver un emploi directement / Autre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 3 [à poser post-accompagnement] : Quelle est ma situation ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : En emploi ou (auto) entrepreneur / En stage ou service civique / En alternance ou contrat d'apprentissage / En formation / En recherche d'emploi / Retraité / En activité non déclarée / Autre (congé longue durée, année sabbatique, décision de justice...)</p>
Avoir un projet professionnel défini	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui ont un projet professionnel défini	<p>Globalement, je dirais que j'ai un projet professionnel clair et qui me va</p> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord / Cela ne me concerne pas (déjà en emploi)</p>
Avoir un projet professionnel réaliste	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui connaissent avec réalisme le « champ des possibles » pour leur projet professionnel	<p>Globalement, je dirais que je connais toutes les possibilités de métiers ou de formations qui me sont offertes au vu de mes capacités et qualités</p> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Renforcer son expérience professionnelle valorisable (stage, alternance, PMSMP...)	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui ont renforcé leur expérience par une mise en situation de travail (TIG, SIAE, stage, apprentissage, service civique, PMSMP...) grâce à l'association	<p>[Personnalisable pour les projets] : Depuis votre condamnation, hors contrat de travail longue durée, avez-vous travaillé dans l'un des cadres suivants grâce à notre association [nom de l'association ou du programme] : (vous pouvez choisir plusieurs réponses)</p> <p>Modalité de réponses : TIG / CDDI (dans une structure d'insertion) / Stage(s) / Service civique / PMSMP / Apprentissage / Intérim / CDD de moins de 6 mois / Travail en détention / Autre / Non</p>
Maîtriser les techniques de recherche d'emploi (CV, LM, entretiens)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnés qui maîtrisent les techniques de recherche d'emploi</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui se sentent à l'aise pour passer un entretien de recrutement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Globalement, je dirais que je maîtrise les techniques de recherche d'emploi</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je dirais que je me sens à l'aise pour passer un entretien d'embauche</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord / Cela ne me concerne pas (déjà en emploi)</p>



Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Trouver un emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont en emploi / en formation / en alternance / en apprentissage / en stage ou service civique / en recherche d'emploi</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont en emploi à la fin de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 2 bis : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont en emploi X mois après la fin de l'accompagnement</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui estiment que le parcours d'insertion suivi a été déterminant ou utile dans le fait de trouver un emploi</li> <li>● Indicateur 4 : Durée moyenne pour trouver un emploi depuis la fin de la détention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1, 2 et 2 bis [<i>à poser aux échéances temporelles correspondantes</i>] : Quelle est ma situation actuelle ? Modalités de réponses : En emploi ou (auto) entrepreneur / En stage ou service civique / En alternance ou contrat d'apprentissage / En formation / En recherche d'emploi / Retraité / En activité non déclarée / Autre (congé longue durée, année sabbatique, décision de justice...)</li> <li>● Indicateur 3 : Pour vous aider à trouver un emploi, diriez-vous que l'association [<i>nom de l'association ou du programme</i>] : Modalités de réponses : a eu un rôle déterminant : je ne serais pas en emploi sans eux / a eu un rôle utile / a eu un rôle secondaire</li> <li>● Indicateur 4 : Par rapport à votre sortie de prison, quand avez-vous trouvé votre premier emploi ? Modalités de réponses : Moins d'un mois après la sortie de détention / Entre 1 et 3 mois après la sortie de détention / Entre 4 et 6 mois après la sortie de détention / Entre 7 mois et 1 an après la sortie de détention / Plus d'un an après la sortie de détention / Je n'ai pas trouvé d'emploi depuis la sortie de détention</li> </ul>
S'inscrire dans un emploi durable qui convient à la personne et à son projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui sont dans un emploi durable (CDI, CDD ou intérim de plus de 6 mois, création d'entreprise)</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui sont dans un emploi qui leur convient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Quel est le type d'emploi que vous occupez ? Modalités de réponses : CDI / CDD de moins de 6 mois / CDD de 6 mois ou plus / Contrat aidé ou CDDI / Entrepreneur ou auto-entrepreneur / Intérim de moins de 6 mois / Intérim de 6 mois ou plus / Contrat d'alternance ou apprentissage / Autre / Non concerné (Je ne suis pas en emploi) &gt; Remarque : emploi durable tel que défini dans le référentiel des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique)</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je dirais que mon poste me plaît et me correspond Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord / Non concerné(e) (Je ne suis pas en emploi)</li> </ul>
Avoir des liens sociaux qui évitent l'isolement (tisser de nouvelles relations, renouer avec son entourage et sa famille...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ne se sentent pas seules</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui étaient en situation d'isolement relationnel avant d'être accompagnées</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui ne sont plus en situation d'isolement relationnel depuis qu'elles sont accompagnées par l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : D'une façon générale, comment vous placeriez-vous sur l'échelle suivante où 1 : Je me sens seul(e) et 10 : Je me sens bien entouré(e) &gt; Question identique à celle du rapport «Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison». Dans une logique de comparaison : 23% des répondants détenus avaient opté pour le score maximal (1) de solitude</li> <li>● Indicateur 2 : Avant notre accompagnement, à quelle fréquence (environ) voyiez-vous des membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous, des amis, des voisins (au-delà de leur dire bonjour), des collègues de travail (en dehors du travail) et des membres d'une association ou d'un groupe ? Modalités de réponses : Une ou plusieurs fois par semaine / Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois dans l'année / Moins souvent / Jamais ou non concerné &gt; Question et modalités de réponses inspirées du Baromètre de la Solitude (isolement relationnel = choix des réponses « Plusieurs fois dans l'année + « Moins souvent » + « Jamais ou non concerné »)</li> <li>● Indicateur 3 [<i>personnalisable pour les projets</i>] : Depuis que nous vous accompagnons, à quelle fréquence (environ) voyez-vous les personnes de l'association ? Modalités de réponses : Une ou plusieurs fois par semaine / Plusieurs fois par mois / Plusieurs fois dans l'année / Moins souvent / Jamais ou non concerné &gt; Question et modalités de réponses inspirées du Baromètre de la Solitude</li> </ul>

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Se sentir en confiance / être dans une relation de confiance avec les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont du mal à faire confiance aux personnes de l'association qui les accompagnent</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont du mal à faire confiance aux autres / anciennes personnes condamnées</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont du mal à faire confiance à la plupart des gens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1: Globalement, c'est difficile pour moi de faire confiance aux personnes de l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i> qui m'aident et m'accompagnent</li> <li>● Indicateur 2: Globalement, c'est difficile pour moi de faire confiance aux autres personnes accompagnées par l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i></li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 3 : D'une manière générale, diriez-vous que... ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : On n'est jamais trop prudent quand on a affaire aux autres / On peut faire confiance à la plupart des gens</p> <p>&gt; Questions et modalités de réponses issues du Baromètre de la Fraternité : 72% des Français estiment qu'on n'est jamais trop prudents quand on a affaires aux autres.</p>
Aller vers les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui apprécient les nouvelles rencontres</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ qui se sentent à l'aise en parlant à une personne inconnue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Globalement, j'apprécie la rencontre avec de nouvelles personnes</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je me sens à l'aise en parlant à une personne que je ne connais pas</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Renforcer son aisance relationnelle (savoir adapter ses comportements, savoir échanger ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui adaptent leur langage en fonction de l'interlocuteur</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui adaptent leur comportement en fonction de la situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : En général, j'adapte mon langage en fonction de la personne à laquelle je m'adresse</li> <li>● Indicateur 2 : En général, j'adapte mon comportement en fonction de la situation dans laquelle je suis</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Se sentir soutenu, entouré (notamment en cas de difficultés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui estiment pouvoir compter sur le soutien de l'association en cas de difficultés</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui estiment pouvoir compter sur le soutien de leur famille en cas de difficultés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : En cas de difficultés ou de coups durs, diriez-vous que vous pouvez compter sur le soutien de votre référent au sein de l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i> ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Oui, certainement / Oui, probablement / Non, probablement pas / Non, certainement pas / Je ne sais pas</p> <p>&gt; Question et modalités de réponses inspirées du Baromètre de la Solitude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 2 : En cas de difficultés ou de coups durs, diriez-vous que vous pouvez compter sur le soutien de votre famille ?</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Oui, certainement / Oui, probablement / Non, probablement pas / Non, certainement pas / Je ne sais pas</p> <p>&gt; Question et modalités de réponses identiques au Baromètre de la Solitude</p>
Être à l'aise, trouver sa place dans un groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent à l'aise dans les temps collectifs</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent à l'aise dans un groupe</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont un sentiment d'appartenance à un collectif</li> <li>● Indicateur 4 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui savent travailler en équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1: Globalement, je me sens à l'aise dans les temps collectifs (repas, activités...) de l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i> : j'arrive à m'exprimer et à être moi-même devant les autres, j'apprécie ces moments collectifs</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je me sens à l'aise avec les autres personnes accompagnées par l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i></li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 3 : Globalement, j'ai l'impression d'appartenir à un groupe soudé avec les autres personnes accompagnées par l'association <i>[nom de l'association ou du programme]</i></li> <li>● Indicateur 4 : Globalement, je sais travailler avec d'autres personnes et réaliser un travail d'équipe</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>

Effets	Proposition d'indicateurs	Questions à poser avec modalités de réponses
Dépasser ses appréhensions et préjugés sur le monde du travail / de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui pensent que le monde du travail est compatible avec l'épanouissement personnel</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui pensent qu'il est possible de réussir professionnellement en tant qu'ancienne personne condamnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Globalement, je pense que le monde du travail ne permet pas l'épanouissement personnel</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je pense qu'il est impossible pour des anciennes personnes condamnées de réussir professionnellement</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Se sentir légitime, à sa place dans le monde du travail / de l'entreprise	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent perçues et évaluées avant tout comme des anciennes personnes condamnées dans un contexte professionnel	<p>Globalement, je pense que les recruteurs ou mes collègues me perçoivent avant tout comme une ancienne personne condamnée et qu'elles m'évaluent en fonction de ça</p> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Adapter son comportement au monde professionnel (être à l'aise dans les relations avec des professionnels, accepter les règles et modes de fonctionnement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se sentent à l'aise dans les relations avec des professionnels</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui acceptent les règles et modes de fonctionnement de leur contexte professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : En général, je dirais que je suis à l'aise quand j'échange avec des personnes dans un cadre professionnel</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je respecte les règles et modes de fonctionnement de mon travail</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord / Non concerné(e)</p>
Savoir respecter les règles	Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui disent ne pas avoir de mal à suivre ou respecter les règles	<p>J'ai parfois du mal à suivre et à respecter les règles</p> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Sentir qu'on a une place dans la société autre que « ancienne personne condamnée » (ne pas se sentir stigmatisé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui se considèrent comme des personnes comme les autres</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées qui ont l'impression de ne pas être perçues comme des anciennes personnes condamnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Globalement, je me considère maintenant comme une personne « comme les autres »</li> <li>● Indicateur 2 : Globalement, je pense que les gens me perçoivent avant tout comme une ancienne personne condamnée.</li> </ul> <p>Modalités de réponses : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord</p>
Ne pas récidiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Indicateur 1 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées dont on sait qu'elles ont récidivé</li> <li>● Indicateur 2 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées dont on sait qu'elles n'ont pas récidivé</li> <li>● Indicateur 3 : Part (ou nombre) de PPSMJ accompagnées dont on ne sait pas si elles ont récidivé (absence d'information)</li> </ul>	

## CONTACTS

### **Charlotte Camard**

Chargée de mission du pôle accompagnement  
Association Possible  
charlotte.camard@association-possible.fr

### **Fanny Zunino**

Coordinatrice Act'ice  
Ronapia  
fanny.zunino@ronapia.fr

Avec le soutien de :

